



Les Groupes islamique et arabe à l'ONU
et le NAM saluent les efforts de S.M le Roi
en faveur de la cause palestinienne

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9905

Jedi 27 Avril 2023

Pedro Sanchez pour des relations maroco-espagnoles solides et pérennes

*Le Maroc est un allié fondamental non seulement d'un point de vue
migratoire mais aussi d'un point de vue sécuritaire et commercial*



José Manuel Albares reproche au "Partido Popular" d'œuvrer dans
le sens d'un retour à une politique de confrontation avec le Maroc

Page 3

Arrivée du premier avion de la RAM
transportant 136 ressortissants
marocains rapatriés du Soudan



Un premier avion de la RAM en provenance du Soudan a atterri, mercredi matin à l'aéroport Mohammed V, avec à son bord 136 ressortissants marocains évacués du Soudan, après la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays.

Page 2

Deuxième édition du Festival
"Hay Mohammadi Comedy"

Une occasion en or
pour les jeunes talents



Page 12

Conseil de sécurité

Les Groupes islamique et arabe à l'ONU et le NAM saluent les efforts de S.M le Roi en faveur de la cause palestinienne

Actualité



Les Groupes de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et des Etats arabes à l'ONU, ainsi que le Mouvement des Non-Alignés (MNA), ont mis en exergue, mardi à New York, les efforts inlassables consentis par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, en faveur de la cause palestinienne.

Lors d'un débat de haut niveau du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, y compris la cause palestinienne, présidé par le ministre russe des

Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, dont le pays assume la présidence tournante de l'instance onusienne pour le mois d'avril, le représentant permanent de Mauritanie aux Nations Unies a mis en avant, au nom de l'OCI qui réunit 55 Etats membres de l'ONU, les efforts soutenus de Sa Majesté le Roi pour préserver les lieux saints islamiques à Al-Qods Acharif contre les tentatives de judaïsation.

Le diplomate mauritanien, dont le pays assure la présidence du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OCI, s'est

également félicité du rôle concret dont s'acquitte l'Agence Bayt Mal Al-Qods dans la réalisation d'activités et de projets de développement au profit des habitants de la ville sainte.

Abondant dans le même sens, la représentante du Liban, en sa qualité de présidente du Groupe arabe à l'ONU pour le mois d'avril, a souligné le rôle du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi, outre l'action importante que ce Comité issu de l'OCI déploie sur le terrain, en faveur des Maqdisis, notamment à travers

l'Agence Bayt Mal Al-Qods.

Pour sa part, la représentante de l'Azerbaïdjan a salué, au nom du Mouvement des Non-Alignés, les efforts de SM le Roi en tant que Président du Comité Al-Qods, tout en soulignant le rôle important de l'Appel d'Al-Qods, signé par le Souverain et Sa Sainteté le Pape François, lors de la visite de ce dernier au Maroc en mars 2019.

Le Mouvement, qui compte 120 Etats membres de l'ONU, a également exprimé sa haute appréciation de l'Appel d'Al-Qods qui met l'accent sur le rôle important de la ville sainte en tant que symbole de tolérance et de respect mutuel parmi les trois religions monothéistes. Il a, de même, relevé que cet Appel souligne la nécessité de préserver les spécificités et le cachet d'Al-Qods en tant que ville de coexistence pacifique.

De son côté, l'ambassadeur représentant permanent du Gabon à l'ONU et membre du Conseil de sécurité, a salué le rôle de SM le Roi, Président du Comité Al-Qods, dans la préservation du statut spécial de la ville sainte en tant que symbole du patrimoine commun de l'humanité et de coexistence pacifique entre les trois religions monothéistes.

Cette reconnaissance se veut une appréciation unanime par les représentants du Groupe arabe, du MNA et de la Oumma islamique à New York, du leadership de Sa Majesté le Roi, en tant que Président du Comité Al-Qods et des efforts inlassables du Souverain sur la scène internationale, en vue de soutenir la cause palestinienne, préserver le statut spécifique de la ville sainte et assister les populations Maqdisis.

La coordinatrice US pour la coopération atlantique loue le leadership de S.M le Roi dans la zone Atlantique

La coordinatrice américaine pour la coopération atlantique, Jessica Lapenn, a salué, mardi à Rabat, le leadership de SM le Roi Mohammed VI dans la zone atlantique.

Le Maroc joue un rôle de premier plan dans la zone atlantique, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, a déclaré à la presse la responsable américaine à l'issue d'entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans ce sens, elle a rappelé la tenue de la réunion ministérielle des Etats Africains Atlantiques, en juin à Rabat.

"Nous sommes au Maroc pour des concertations dans une volonté de tirer les leçons de l'expérience marocaine en matière de leadership en Atlantique", a-t-elle ajouté.

"Nous œuvrons avec le Maroc en vue de faire de l'Atlantique une zone d'opportunités et pour se rassembler en tant que communauté de l'Atlantique, pour l'Atlantique", a ajouté la responsable américaine.

Elle a, par ailleurs, appelé à une collaboration entre la communauté de l'Atlantique, à travers des consultations entre les pays des deux rives de cette zone.

Les membres de la communauté marocaine "saints et saufs" au Port-Soudan en attendant leur rapatriement au Maroc

L'ambassadeur du Royaume du Maroc, Mohamed Maälainine a assuré mardi que les membres de la communauté marocaine évacués de la capitale soudanaise, Khartoum sont "sains et saufs" et se trouvent actuellement au Port-Soudan, en attendant leur rapatriement au Maroc.

Dans une déclaration à la presse, il a indiqué que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour leur garantir un accueil dans "les meilleures conditions", outre les prestations concernant leur hébergement et leur subsistance ainsi que les conseils qui se rapportent aux affaires consulaires.

Et d'ajouter que les ressortissants marocains, environ 300 personnes, sont évacués dans des conditions convenables depuis Khartoum vers Port-Soudan, en attendant leur rapatriement au pays, et ce, conformément aux Hautes Instructions Royales.

Il a, à ce propos, souligné que le staff de l'ambassade du Maroc au Soudan veille à la bonne gestion de cette

opération, en coordination avec les services centraux au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le diplomate marocain a annoncé dans la foulée l'arrivée mercredi au Port-Soudan d'environ 80 Marocains qui ne faisaient pas partie du premier convoi terrestre arrivé lundi dans cette ville côtière.

Il a aussi fait savoir que l'ambassade du Maroc a pris toutes les mesures concernant l'accueil de deux avions marocains pour l'évacuation des Marocains résidant au Soudan, conformément aux Hautes Instructions Royales.

Il a également indiqué que l'ambassade du Maroc à Khartoum, en totale coordination avec le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Marocains résidant à l'étranger ainsi que le ministère Soudanais des Affaires étrangères, a pris une batterie de mesures, entre autres, la mise sur pied d'une cellule de crise au sein de la représentation diplomatique du Royaume ac-

tive 24/24 pour communiquer au mieux avec les membres de la communauté marocaine au Soudan composée essentiellement de familles, de cadres, d'étudiants et de certaines personnes de passage dans le cadre d'un séjour ces derniers jours.

Hier, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger avait indiqué que "suite aux événements récents qu'a connus la République du Soudan et à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays frère, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes Instructions pour assurer le rapatriement des ressortissants marocains de ce pays".

SM le Roi a également donné Ses Hautes Instructions pour l'organisation d'un pont aérien en coordination avec la Royal Air Maroc pour assurer le rapatriement des ressortissants marocains et de leurs familles dans les meilleures conditions, selon le communiqué.

Pedro Sanchez pour des relations maroco-espagnoles solides et pérennes

Le Maroc est un allié fondamental non seulement d'un point de vue migratoire mais aussi d'un point de vue sécuritaire et commercial



Les dirigeants espagnols défendent bec et ongles la bonne entente avec Rabat, et ce malgré les critiques de certains partis de droite et d'extrême droite qui veulent diaboliser le Maroc et alimenter la tension avec le voisin du sud.

En effet, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a mis l'accent sur l'importance fondamentale d'entretenir les meilleures relations avec le Maroc, un "partenaire et un allié stratégique" dans tous les domaines.

"Le Maroc est un partenaire et un allié stratégique pour l'Espagne", a souligné Sanchez lors d'un débat, mardi soir, au Sénat espagnol, mettant en exergue l'excellence de la coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines.

"Le Maroc est un allié fondamental non seulement d'un point de vue migratoire, mais aussi d'un point de vue sécuritaire et commercial", a soutenu le président du gouvernement espagnol.

Dans ce contexte, il a relevé que son gouvernement privilégie les intérêts communs et le bénéfice mutuel dans ses relations avec un pays important comme le Maroc.

Sur la base de la nouvelle feuille de route, adoptée le 7 avril 2022 à l'occasion de la visite du président

du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc, à l'invitation de S.M le Roi Mohammed VI, les deux pays se sont engagés, entre autres, à traiter les sujets d'intérêt commun dans un "esprit de confiance et dans la concertation", tout en réactivant les groupes de travail créés entre les deux pays pour relancer la coopération bilatérale multisectorielle.

Dans la Déclaration conjointe ayant sanctionné les travaux de leur 12ème Réunion de Haut Niveau, tenue les 1er et 2 février à Rabat, le Maroc et l'Espagne ont exprimé leur engagement à perpétuer les relations d'excellence qui les ont toujours liés et réaffirmé leur volonté de les enrichir en permanence.

Les deux parties ont signé, à cette occasion, plusieurs accords de coopération portant sur différents domaines, dont la gestion de la migration, le tourisme, les infrastructures, les ressources en eau, l'environnement, l'agriculture, la formation professionnelle, la sécurité sociale, le transport, la sécurité sanitaire et la recherche et le développement.

Pour sa part, le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares, a accusé le Parti populaire (PP) de vouloir chercher des noises avec le

Maroc, tout en reprochant à son président Alberto Núñez Feijóo de vouloir pousser son parti à adopter des «positions anti-marocaines». A rappeler que le PP est la première force politique de l'opposition.

Dans ce cadre, lors d'une interview avec le journal «El Español»,



José Manuel Albares reproche au "Partido Popular" d'œuvrer dans le sens d'un retour à une politique de confrontation avec le Maroc

José Manuel Albares a souligné que le PP prône «le retour à une politique de confrontation avec le Maroc et à la crise de Perejil de 2002», en faisant allusion à la crise provoquée en 2002 par l'ancien président du PP et président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar.

«Tous les présidents des gouvernements démocratiques et tous les ministres des Affaires étrangères de la démocratie ont affirmé que le Maroc doit être la première priorité de notre politique étrangère. La fonction d'un ministre des Relations extérieures est d'avoir les meilleures relations avec nos voisins», a mis en avant le chef de la diplomatie espagnole.

José Manuel Albares a souligné que les «positions anti-marocaines» du leader du PP ne sont pas partagées par d'autres dirigeants du parti, dont notamment les présidents de la communauté autonome d'Andalousie, Juan Moreno Bonilla, et du présidé occupé de Sebta, Juan Vivas qui, selon Albares, sont favorables à la ligne politique de Pedro Sánchez vis-à-vis du Maroc.

A noter qu'en mars dernier, José Manuel Albares avait qualifié de "très positif" le bilan de la coopération bilatérale avec le Maroc, depuis l'adoption de la Déclaration

conjointe du 7 avril 2022, lors de la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, au Maroc.

"Nous nous félicitons d'un bilan très positif (...) Nous avons jeté les bases d'une relation fondée sur le respect et le bénéfice mutuel, l'absence d'actions unilatérales et le respect des engagements convenus", avait souligné le chef de la diplomatie espagnole, dans un entretien accordé au quotidien «Ara». Et d'ajouter : "Nous avons des relations commerciales qui sont à des sommets historiques, avec 20 milliards d'euros d'échanges bilatéraux et 12 milliards d'euros d'exportations espagnoles vers le Maroc", a-t-il rappelé, précisant qu'environ 1.100 entreprises espagnoles sont implantées au Maroc. En outre, les perspectives de développement de la coopération économique et de promotion des investissements sont "grandes".

En matière de lutte contre les mafias d'êtres humains, l'immigration clandestine a chuté de 69% sur la côte andalouse, et de 82% aux Iles Canaries, entre janvier 2022 et le même mois de 2023, alors que la route des Balkans a connu une hausse de 157% lors de la même période.

Mourad Tabet

Cambriolage et mise à feu d'une station-service appartenant à un dirigeant du Polisario



Les camps de la honte à Tindouf.

Ces derniers temps, les camps de Tindouf connaissent un chaos sans précédent. Après une série de vols et d'attaques perpétrés par des éléments

commandités par la direction du Polisario contre ses opposants, les séquestrés des camps de la honte ont été témoins d'actes de vandalisme qui ont conduit à la mise à feu, après

cambriolage, d'une station-service. Ce qui a failli provoquer une catastrophe.

Selon certaines sources, le chaos sécuritaire qui a embrasé les camps de Tindouf a débuté

dans un lieu où « une station-service a, dès les premières heures de dimanche dernier, fait l'objet d'un incendie qui a détruit la plupart de ses locaux et installations ».

Selon les mêmes sources, il y eut des récits contradictoires sur les raisons de ce crime. L'on parle de pillage suivi de l'incendie de la station afin de camoufler les signes du forfait.

La station a été cambriolée et incendiée par un ou plusieurs malfaiteurs, d'autant plus que les caméras et le boîtier d'enregistrement n'ont pas été retrouvés, ce qui signifie que ceux qui ont déclenché le feu craignaient que le boîtier ne les démasque.

Le Polisario a tenté de dissimuler la réalité que tout le monde connaissait, en l'occurrence que la station-service est bien la propriété d'un pont de sa direction en répandant la thèse de l'accident dû à une panne électrique, et en demandant aux propriétaires de ladite station de confirmer cette thèse pour éviter la généralisation du chaos sécuritaire, ce qui mènerait à la récurrence des pillages et des vols dans les camps de la honte qui échapperaient au contrôle des pantins du Polisario en l'absence de leur protecteur algérien, et ce face à la colère grandissante des populations lassées des mensonges d'une direction agonisante.

Ahmadou El-Katab

Pour le journal brésilien, *Folha de S.Paulo*

Le triomphe diplomatique du Maroc marque un changement de fond dans le conflit régional

Le "triomphe diplomatique" du Maroc et le "changement de fond" créé par la reconnaissance américaine marquent une tendance de plus en plus favorable à l'initiative d'autonomie au Sahara, écrit mardi le grand tirage brésilien, *Folha de S.Paulo*.

"L'assentiment déclaré par les Etats-Unis à la cause du Maroc, en 2020", lorsque Washington avait reconnu la marocanité du Sahara et annoncé la création d'un consulat à Dakhla, "était une décision historique, car elle représentait un changement de fond dans la position de Washington depuis 1976", souligne M. Fábio Albergaria De Queiroz, professeur à l'École supérieure de défense, dans son article d'opinion sous le titre "Défis contemporains de la géopolitique du Maghreb".

Le professeur de relations internationales et de géopolitique souligne qu'à la position américaine s'ajoute "une autre

manifestation politique importante, mettant cette fois en vedette l'Espagne, qui, le 18 mars 2022, a marqué le nouveau positionnement du pays" ibérique.

"Le président Pedro Sánchez a reconnu l'importance du Sahara pour le Maroc et a défendu l'initiative d'autonomie comme la meilleure option pour mettre fin au conflit. Cela est pertinent pour une raison très importante : il est devenu évident que les liens entre le Maroc et l'Espagne ne se limitaient pas seulement à la contiguïté imposée par la géographie qui les relie, mais aussi la construction des identités nationales, le Sahara étant un trait qui lie les destins des deux pays", indique *Folha de S.Paulo*.

Le soutien récent de pays importants à la proposition d'autonomie reflète, selon la publication, "non seulement le désir de réponses efficaces, mais aussi le fait que la voie de négociation adoptée par la diploma-

tie de Rabat a produit les effets escomptés".

Et de relever qu'"à la lumière des évidences empiriques, de tels faits peuvent être interprétés comme un triomphe diplomatique de Rabat dans la mesure où, en même temps, dans ce différend géopolitique complexe, la position algérienne est affaiblie".

L'expert note que "si, d'un côté, l'évidence laisse encore penser que le dépassement de la méfiance qui persiste est encore un désir lointain, de l'autre, un regard appuyé par un pragmatisme circonstancié montre que les actions entreprises par le Maroc peuvent être le signe avant-coureur d'un nouveau chapitre dans les relations internationales du Maghreb".

Les conflits, explique-t-il, "sont résolus au moyen de l'enlèvement normatif issu de ce processus de gouvernance. Ceci, à son tour, impliquerait la consolidation d'un jeu à somme

positive dans lequel les gains peuvent être mutuels et profiter à tous".

"Dans cette configuration ontologique, nous ne pouvons nous empêcher de lancer, même succinctement, un regard sur les possibles corrélations entre notre univers d'analyse et le Brésil", relève la même source, précisant qu'en inscrivant l'Atlantique Sud et, plus précisément, la côte ouest-africaine dans la liste de ses intérêts vitaux, le Brésil "a la possibilité de reconnaître qu'un Maghreb plus stable et intégré signifie, en théorie, moins de risques de menaces endogènes transposées dans des domaines jugés prioritaires pour les intérêts nationaux".

L'expert brésilien en conclut que "ce que les exemples ont démontré, c'est que la proposition d'autonomie semble être celle qui, objectivement, se présente comme la plus réalisable dans ce long chemin vers la sta-

bilité de la partie nord de l'Afrique qui, s'il se concrétise, a un grand potentiel de se traduire par des gains pour le Brésil".

Ainsi, l'histoire des animosités entre le Maroc et l'Algérie, deux pays qui sont fondamentaux pour la construction d'une stabilité régionale structurelle, trouve son origine dans un héritage indésirable qui remonte à l'ère coloniale, un point extrêmement sensible et aux effets délétères pour tout le Maghreb.

"Compte tenu de la complexité d'un problème géopolitique qui s'éternise depuis des décennies, la proposition d'autonomie du Sahara telle que présentée par le Maroc, en 2007, (...) devrait être envisagée par les parties concernées. Car une telle alternative peut ouvrir la voie à une solution qui semble être possible, crédible, pour une issue satisfaisante à cet imbroglio", conclut M. Fábio De Queiroz.

La sagesse de la sortie du nucléaire en Allemagne

HORIZONS

Le gouvernement allemand a eu raison de respecter le large consensus social en faveur de la fermeture du dernier de ses réacteurs nucléaires. Les énergies solaire et éolienne sont non seulement beaucoup moins chères à produire que l'énergie nucléaire mais elles sont également plus sûres, plus durables et plus respectueuses du climat.

Avec l'arrêt de ses trois dernières centrales nucléaires, l'Allemagne a achevé sa sortie du nucléaire. En tant que ministre responsable de la sûreté nucléaire en Allemagne, je pense que c'était une excellente initiative. Il existe de nombreuses justifications importantes, mais cinq sont particulièrement convaincantes.

Premièrement, la sortie du nucléaire rend l'Allemagne plus en sécurité. Aucune centrale nucléaire au monde n'est suffisamment sûre pour exclure un accident catastrophique. Un tel accident pourrait être causé par une erreur humaine (comme à Tchernobyl en 1986) ou une catastrophe naturelle (comme à Fukushima, au Japon, en 2011). Cela pourrait être causé par une attaque terroriste, un accident d'avion ou simplement une faiblesse négligée dans nos stratégies de sécurité. Ou, dans le pire des cas, cela pourrait résulter d'une attaque militaire, comme celle que la Russie a menée en Ukraine.

Quelle qu'en soit la cause, un accident dans une centrale nucléaire peut être catastrophique, causant des ravages à une échelle qu'aucune autre forme de production d'énergie ne pourrait égaler. Aucune police d'assurance ne couvre ce risque, en Allemagne ou ailleurs. Le ministère de l'Environnement, la plus haute autorité de sûreté nucléaire du pays, veille depuis des décennies à ce que les centrales électriques respectent les normes les plus élevées. Mais peu importe à quel point nous travaillons dur, il n'y a pas de sécurité absolue avec l'énergie nucléaire, c'est pourquoi la sortie progressive est un soulagement pour moi.

Une deuxième raison de saluer la sortie de l'énergie nucléaire de l'Allemagne est que nous ne produirons plus de déchets nucléaires hautement radioactifs. L'énergie nucléaire a fourni de l'électricité pendant trois générations, mais son héritage de déchets radioactifs sera un fardeau pour les prochaines générations.

En fait, malgré l'élimination progressive, l'héritage des déchets signifie que l'Allemagne a encore un long chemin à parcourir pour assurer la sûreté



nucléaire. Il n'existe actuellement aucun dépôt définitif pour stocker les barres de combustible usé en toute sécurité partout dans le monde, et trouver un site est extrêmement difficile et coûteux.

Troisièmement, malgré ce que prétendent les partisans, l'énergie nucléaire n'est ni respectueuse du climat ni particulièrement fiable. Même si elle contribue moins à la crise climatique que le charbon ou le gaz, elle est clairement mauvaise pour le climat, notamment parce que les réacteurs doivent être refroidis avec de grandes quantités d'eau. Cela exerce une pression importante sur les rivières locales, qui sont déjà sous pression à cause du changement climatique. La France a dû importer des quantités considérables d'électricité d'Allemagne l'année dernière, en raison de problèmes techniques avec ses réacteurs et d'un manque d'eau pour les refroidir. Dans certains cas, les rivières sont devenues tellement surchauffées que l'eau de refroidissement des réacteurs n'a pu être ni prélevée ni évacuée.

A mesure que les températures augmentent et que les sécheresses se multiplient, les restrictions à l'utilisation de l'eau des rivières pour le refroidissement des réacteurs nucléaires vont s'intensifier. Nous avons besoin d'un approvisionnement énergétique résilient qui non seulement évite de contribuer au changement climatique, mais peut également résister aux effets inévitables des températures plus élevées. En ce sens, le nucléaire n'est pas fait pour l'avenir.

Le quatrième point qui mérite d'être souligné est que l'énergie nucléaire n'est pas bon marché, surtout

si l'on tient compte des coûts d'extraction de l'uranium, de gestion des déchets et d'assurance. Aux Etats-Unis, 12 centrales nucléaires ont été retirées du réseau entre 2009 et 2021, car elles n'étaient pas économiquement viables.

Les nouveaux projets nucléaires ne valent pas la peine sans d'importantes subventions gouvernementales. Le projet Flamanville-3 dans le nord de la France a 12 ans de retard et coûtera bien plus de 10 milliards d'euros (11 milliards de dollars) de plus que prévu initialement. Les coûts du nucléaire explosent également au Royaume-Uni et en Finlande. Et si l'Europe veut mettre fin à sa dépendance vis-à-vis des importations énergétiques russes, elle devra également mettre fin aux importations d'uranium et d'éléments combustibles nucléaires.

La dernière raison de saluer la fermeture des centrales nucléaires allemandes restantes est que nous n'avons tout simplement pas besoin d'énergie nucléaire. Il existe de meilleures alternatives. Les énergies solaire et éolienne sont maintenant beaucoup moins chères à produire. Elles sont également plus sûres, plus durables et plus respectueuses du climat. Avec les bonnes normes en place, elles sont également compatibles avec la conservation de la nature.

Cela contribue à expliquer pourquoi la part de l'énergie nucléaire dans la consommation mondiale totale d'énergie primaire diminue depuis 2000, ne représentant que 5% en 2019. En revanche, les énergies renouvelables sont en hausse depuis des années. Les coûts de production baissent et la capacité installée augmente, y compris en Allemagne depuis l'arrivée

au pouvoir du gouvernement actuel.

Reconnaissant l'importance cruciale d'un approvisionnement énergétique sûr et abordable, en particulier pour un pays dont la prospérité repose également sur des industries à forte intensité énergétique, de l'ingénierie mécanique à la construction automobile, les décideurs allemands investissent à grande échelle dans les énergies renouvelables. Nous investissons également dans l'hydrogène vert, les technologies de stockage, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie.

L'expansion des énergies renouvelables est sans aucun doute un défi, et nous devons admettre que nous ne sommes pas encore aussi avancés que nous le souhaiterions. Dans le même temps, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine nous a obligés à revenir temporairement au charbon et au gaz naturel liquéfié. Mais rien de tout cela ne constitue un argument convaincant en faveur du maintien, et encore moins de l'expansion, de l'énergie nucléaire.

Les gouvernements allemands successifs, tous les partis démocratiques de notre pays, et même les exploitants des centrales nucléaires ont convenu de sortir progressivement de l'énergie nucléaire, persuadés par la même logique impérieuse qui a poussé d'innombrables citoyens, agriculteurs, viticulteurs et maires à passer des décennies à plaider pour une suppression progressive. Il serait vraiment irresponsable de tourner le dos à ce large consensus social.

Par Steffi Lemke
Ministre fédérale
allemande de l'environnement
et de la sûreté nucléaire.



Au Soudan en plein chaos, des suspects de crimes contre l'humanité en fuite



Un ancien responsable de la dictature au Soudan recherché pour crimes contre l'humanité a annoncé s'être enfui de prison en compagnie d'autres ex-collaborateurs dans ce pays en plein chaos, faisant craindre un nouvel embrasement au moment où un cessez-le-feu conclu sous l'égide des Etats-Unis reste fragile.

Ahmed Haroun était détenu à la prison de Kober, dans la capitale Khartoum, avec d'autres hauts responsables de l'ancien régime, en particulier Omar el-Béchir, dictateur déchu en 2019 et sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour "crimes contre l'humanité" et "gé-

nocide" au Darfour.

Dans une allocution enregistrée à la télévision soudanaise mardi soir, M. Haroun, également recherché par la CPI, a affirmé que d'anciens responsables du régime de M. Béchir n'étaient plus en détention. "Nous sommes restés en détention à Kober pendant neuf jours (...) et nous avons désormais la responsabilité de notre protection" dans un autre lieu, a-t-il affirmé.

Le cessez-le-feu de 72 heures au Soudan entré en vigueur mardi est partiellement respecté. Les évacuations d'étrangers et de civils fuyant le pays se poursuivent mercredi.

Les combats opposent depuis 12 jours les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) du général

Mohamed Hamdane Daglo à l'armée régulière d'Abdel Fattah al-Burhane, deux généraux auteurs du coup d'Etat en octobre 2021, qui se livrent désormais à une guerre sans merci.

L'endroit où se trouve l'ex-dictateur Omar el-Béchir, au pouvoir pendant 30 ans, n'a pas pu faire l'objet de vérifications indépendantes. Comme M. Haroun, il est recherché pour "crimes de guerre" et "crimes contre l'humanité" au Darfour, dans l'ouest du Soudan.

Un conflit y qui avait éclaté en 2003 entre Khartoum et des membres de minorités ethniques non-arabes. Il a fait quelque 300.000 morts et 2,5 millions de déplacés, selon l'ONU. Les forces des FSR re-

groupent des milliers d'anciens militaires arabes recrutés par Béchir pour mener la politique de la terre brûlée au Darfour.

Dans la capitale soudanaise, des affrontements autour de "lieux stratégiques" ont "largement continué et parfois même se sont intensifiés", a affirmé mardi soir devant le Conseil de sécurité le chef de la mission de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, depuis Port-Soudan (est), où l'ONU a relocalisé une partie de son personnel.

Depuis le début des combats le 15 avril, plus 459 personnes ont été tuées et plus de 4.000 blessées selon l'ONU.

"Près de la frontière tchadienne, les combats ont repris et des rapports de plus en plus nombreux et

inquiétants font état de tribus s'armant et rejoignant les combats", a encore dit M. Perthes, ajoutant que des "affrontements intercommunautaires" avaient également éclaté dans la région du Nil Bleu, à la frontière sud-est avec l'Éthiopie.

Jusqu'à 270.000 personnes pourraient encore fuir au Tchad et au Soudan du Sud voisins, selon l'ONU.

"Le plus difficile, c'est le bruit des bombardements et des avions de chasse qui survolent notre maison. Cela a terrifié les enfants", a déclaré Safa Abu Taher, qui a atterri avec sa famille en Jordanie dans la nuit de mardi à mercredi.

Un bateau transportant 1.687 civils qui ont fui le Soudan et originaires de plus d'une cinquantaine de pays est arrivé mercredi en Arabie saoudite, et 245 ressortissants français et étrangers évacués par avion par les autorités françaises ont atterri mercredi matin près de Paris.

Ceux qui ne peuvent pas quitter Khartoum, ville de plus de cinq millions d'habitants, tentent de survivre, privés d'eau et d'électricité, soumis aux pénuries de nourriture et aux coupures téléphoniques et d'internet.

Selon l'ONU, "24.000 (femmes) devraient accoucher dans les semaines à venir" et font face "à d'extrêmes difficultés" dans l'accès aux soins alors que, selon le syndicat des médecins, près des trois quarts des hôpitaux sont hors service. Le conflit risque d'"envahir toute la région et au-delà", a prévenu le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

De son côté, L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète d'un risque biologique "énorme" après la prise "par l'une des parties combattantes" d'un "laboratoire public de santé" de Khartoum, qui renferme des agents pathogènes de la rougeole, du choléra et de la poliomyélite.

Joie et peur en Inde qui s'apprête à devenir le pays le plus peuplé de la planète

Exténuée mais exaltée. La jeune mère Manu Bala berce son nouveau-né dans un hôpital public décrépi d'Inde, où elle vient de contribuer à faire de son pays le plus peuplé de la planète.

Des larmes de joie et de soulagement coulent sur les joues de la jeune femme, attendrie par sa petite fille blottie dans un lange contre sa poitrine.

Comme elle, 67.000 bébés sont nés en Inde lundi. Le même jour, l'Onu a annoncé que la nation indienne, qui abrite déjà plus d'un être humain sur six, allait éclipser cette semaine la Chine avec la population la plus importante de la planète.

"Je suis très heureuse que mon enfant soit née le jour où l'Inde dépasse la Chine. C'est spécial de devenir une mère ce jour-là", confie à l'AFP Manu Bala, allongée sur son lit d'hôpital.

Cette mère au foyer âgée de 22 ans veut absolument que son "bébé étudie beaucoup et devienne ce qu'elle voudra devenir".

"Je veux lui donner une bonne vie", promet-elle.

Le nouveau-né ne porte pas encore de prénom. Rohit, le mari de Bala, ravi de sa nouvelle paternité, pense déjà aux semaines à venir: la famille organisera une cérémonie de baptême onze jours après la nais-

sance, avec l'aide d'un prêtre hindou qui consultera les cartes astrologiques pour trouver à l'enfant un nom de bon augure.

A l'hôpital public de Dehra, ville himalayenne dans le Nord de l'Inde, Rohit et sa mère ont attendu anxieusement la délivrance à l'extérieur de la maternité bondée.

Tordue de douleur, Bala, entourée d'infirmières en combinaisons vertes et blanches, les pieds posés sur des étriers, a donné naissance à son premier enfant.

"Poussez plus fort", lui a intimé le médecin dans la salle de travail.

Et la sueur coulant sur le front, la jeune Bala grimaçante s'est agrippée

aux côtés du lit avant la dernière poussée, accueillie par une salve d'applaudissements du personnel médical.

Tenant son bébé contre la poitrine, le soulagement se voit sur son visage pâle. La jeune mère a rassemblé une dernière réserve d'énergie pour remercier le médecin et les infirmières.

Rohit est soulagé que l'accouchement se soit déroulé sans complications.

Mais ce fonctionnaire s'inquiète de l'avenir qui attend sa fille. "Il y a beaucoup de problèmes auxquels nous devons faire face en raison de l'augmentation de la population", ex-

plique le trentenaire à l'AFP.

"Même pour voir un médecin ici, nous avons dû faire la queue pendant longtemps. L'Inde est confrontée à d'énormes difficultés pour fournir de l'électricité, de la nourriture et des logements à sa population croissante", déplore-t-il.

Nombre de villes indiennes sont confrontées à des pénuries d'eau, à la pollution de l'air et de l'eau et à des bidonvilles surpeuplés.

Des millions de jeunes entrent chaque année sur le marché du travail et s'efforcent de trouver des débouchés dans une économie qui n'a pas la capacité de leur fournir à tous un emploi.

Donald Trump accusé de viol dans les années 90 lors d'un procès civil à New York

Donald Trump a été accusé mardi devant un tribunal civil de New York d'avoir violé une chroniqueuse de presse au milieu des années 90, des accusations vivement contestées par son avocat, qui a dépeint l'ancienne journaliste en affabulatrice avide d'argent et de célébrité.

Plus de 25 ans après les faits, neuf jurés, six hommes et trois femmes, sélectionnés mardi devant un tribunal fédéral de Manhattan, vont tenter de faire la lumière sur cette affaire, où s'affrontent deux versions diamétralement opposées.

Témoin du caractère sensible du procès, qui doit durer de cinq à dix jours, le juge Lewis Kaplan a garanti que les jurés verront leur anonymat préservé, pour éviter toute pression.

Depuis 2019, E. Jean Carroll et ses avocats affirment que l'ancien président des États-Unis "l'a tripotée, pelotée et violée" après l'avoir attirée dans la cabine d'essayage d'un grand magasin new-yorkais, Bergdorf Goodman, à une date dont elle ne se souvient plus mais qui remonterait "au printemps 1996".

"Au moment où ils ont été à l'intérieur (de la cabine), tout a changé. D'un coup, plus rien n'était drôle", a lancé l'une des avocates de la plaignante, Shawn Crowley, à l'ouverture des débats.

"Trump faisait presque deux fois sa taille", a-t-elle ajouté.

L'avocate a expliqué que la

chroniqueuse avait gardé le silence pendant 20 ans, de peur de voir sa réputation détruite par un homme puissant. Mais dans la foulée du mouvement #metoo, celle qui écrivait dans le magazine Elle aux États-Unis s'était décidée à parler dans un livre en 2019.

Deux amies, à qui E. Jean Carroll s'était confiée peu après les faits, viendront corroborer son récit à la barre, a promis Shawn Crowley.

L'avocat de Donald Trump, Joe Tacopina, a fustigé "un affront à la justice".

"Elle abuse du système pour de l'argent, pour des raisons politiques et pour son statut", a-t-il poursuivi, devant E. Jean Carroll, 79 ans, qui le regardait fixement.

Mais, conscient que la figure de Donald Trump, absent à l'ouverture des débats, et probablement durant tout le procès, pouvait susciter du rejet à New York, il a pris soin de lancer aux jurés: "Vous pouvez détester Donald Trump, c'est OK (...). Mais pas ici, dans un tribunal".

Le jury devra déterminer le montant des réparations à éventuellement allouer à l'écrivaine.

A 76 ans, l'ancien locataire de la Maison Blanche (2017-2021) rêve d'être réélu en novembre 2024, mais il voit les affaires judiciaires s'accumuler.

Début avril, fait historique sans précédent pour un ancien président américain, il a été inculpé au pénal à New York pour 34 fraudes comptables et fiscales



liées à des paiements pour étouffer des affaires embarrassantes avant la présidentielle de 2016, dont une relation sexuelle avec l'actrice de films X Stormy Daniels qu'il a toujours démentie.

E. Jean Carroll avait d'abord déposé plainte en diffamation contre celui qui était président des États-Unis en 2019 parce qu'il avait qualifié de "mensonge complet" ses accusations, en ajoutant qu'elle n'était "pas son genre".

Ses avocats avaient affirmé qu'il était protégé, en 2019, par son immunité de chef d'État.

Mais en novembre 2022, est entrée en vigueur une loi de l'État

de New York ("Adult Survivors Act") permettant, pendant un an, aux victimes d'agressions sexuelles de relancer leur action en justice au civil, même si les faits étaient prescrits au pénal.

E. Jean Carroll a alors déposé une nouvelle plainte au civil pour "diffamation" mais aussi "voie de fait" et "agression". Le juge Lewis Kaplan a rappelé que Donald Trump n'était pas poursuivi pénalement pour viol, mais que l'"agression" pourrait être caractérisée par "un attouchement injustifié sans le consentement de la personne concernée".

Lors d'un témoignage durant

la procédure, Donald Trump avait réaffirmé sa ligne de défense: "Je le dirai avec le plus grand respect: d'abord elle n'est pas mon genre; ensuite, cela n'est jamais arrivé".

Mais, devant une photo où il figurait avec E. Jean Carroll lors d'une réception des années avant les faits, M. Trump avait confondu son accusatrice avec ... son ancienne épouse, la comédienne Marla Maples, avec laquelle il fut marié de 1993 à 1999. Le milliardaire républicain a été accusé d'agressions sexuelles par d'autres femmes à plusieurs reprises dans le passé, ce qu'il a toujours démenti.

Microsoft et Google lancés dans la course à l'IA

Après des années de domination des technologies d'avant-garde par Google, son rival Microsoft, déjà en avance dans le cloud, lui fait de l'ombre en s'imposant comme leader de l'intelligence artificielle générative.

Les deux géants américains des technologies ont publié mardi des revenus et profits meilleurs qu'attendus étant donnée la crise économique actuelle.

Alphabet, la maison mère de Google, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 70 milliards de dollars au premier trimestre, dont elle a dégagé 15 milliards de bénéfice net.

Mais malgré ces deux résultats supérieurs aux attentes du marché, "les investisseurs ont peu de raisons d'être optimistes", a réagi Max Willens, analyste d'Insider Intelligence.

L'activité publicitaire de l'entreprise "est menacée", souligne-t-il.

"Les revenus de YouTube ont à nouveau baissé, et le fait que les recettes du moteur de recherche et des autres segments n'aient progressé que de 2% montrent que le cœur de mé-

tier de Google n'a pas affronté des vents contraires aussi puissants depuis longtemps".

Le numéro un mondial de la publicité numérique fait face à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêts, synonymes de réductions des dépenses des annonceurs.

Sa plateforme YouTube subit en outre la concurrence de l'ultra populaire TikTok.

Le service de streaming, à l'instar d'Instagram (Meta) et de Snapchat, a copié le format de vidéos courtes et divertissantes, mais il n'arrive pas encore à tirer des revenus substantiels de ses "Shorts".

"Les retours initiaux que nous avons sur les compensations financières (...) pour les créateurs de Shorts ont été décevants", a souligné Evelyn Mitchell, d'Insider Intelligence.

Google, qui a licencié environ 12.000 personnes en janvier (6% de ses effectifs), et revu à la baisse ses plans immobiliers, doit en parallèle défendre son statut dans l'intelligence artificielle (IA).

Microsoft a clairement pris l'as-

pendant dans l'IA générative (capable de créer des contenus sur demande en langage courant) depuis le lancement en novembre de l'interface ChatGPT, conçue par la startup californienne OpenAI, dans laquelle il a investi massivement.

La firme de Redmond (État du Washington, nord-ouest) a intégré ChatGPT à son moteur de recherche Bing, ce qui a relancé ce portail, jusqu'ici incapable de faire face à la concurrence de Google.

Depuis, les deux entreprises rivalisent depuis à coup d'annonces, au fur et à mesure qu'ils ajoutent des fonctionnalités d'IA générative à leurs logiciels, du vénérable logiciel de traitement de texte Word à la boîte mail Gmail.

"La plupart des organisations réfléchissent à comment utiliser l'IA pour se transformer", a souligné Sundar Pichai mardi lors d'une conférence téléphonique aux analystes.

Alphabet a réuni la semaine dernière les équipes de Brain et DeepMind pour accélérer la recherche dans l'IA.

"Nous avons ainsi l'opportunité de construire l'IA, et à plus long terme l'IA générale au service de l'humanité", a tweeté Demis Hassabis, le chef de la nouvelle unité, Google DeepMind.

Il fait référence à l'idée popularisée par OpenAI de créer des systèmes d'IA plus performants que les humains à de nombreuses tâches cognitives.

Dans cette quête au nouveau graal de la tech, Microsoft a un autre avantage: le cloud, un secteur où il est numéro deux mondial, derrière Amazon.

Google Cloud a dégagé un bénéfice opérationnel de 191 millions de dollars au premier trimestre. C'est la première fois que l'activité réalise un profit.

"Cela montre que la direction travaille réellement vers la rentabilité de cette activité. Mais en pratique, Google Cloud reste loin derrière ses deux principaux concurrents, et sa croissance ralentit", a commenté Max Willens.

Chez Microsoft, les revenus provenant du cloud --qui s'appuie sur des serveurs délocalisés mais aussi beau-

coup sur l'intelligence artificielle-- ont bondi de 22% sur un an à 28,5 milliards de dollars. Ils représentent désormais plus de la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise.

En tout, de janvier à mars, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 52,8 milliards de dollars (+7% sur un an) et un bénéfice net de 18,3 milliards (+9,4%).

Son action grimpeait d'environ 9% lors des échanges électroniques après la clôture de la Bourse.

Celle d'Alphabet prenait 1%, après être montée un peu plus suivant l'annonce d'un plan de rachat d'actions de 70 milliards de dollars.

Et le trimestre en cours ne s'annonce pas plus facile pour le géant de la Silicon Valley.

La banque centrale américaine prévoit de continuer à relever les taux pour lutter contre l'inflation, malgré le risque de récession.

Et les autorités américaines et européennes se montrent de plus en plus déterminées à réguler les grandes plateformes, du droit de la concurrence aux dérives des réseaux sociaux.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DONAT- AIRE	ORIGIN- ALITÉ	EMPÊCH- HER D'AGIR	↓ CONDUIT EN FOLIE	PRÉCAR- ITÉ	ÉVEIL	↑	SYMBOLE DE L'ARGON	PETITE GRECQUE	SOU OU SOÛL	CHARRIE
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
GAZ RARE	→				CHASSEUR CARDIN- AUX	→				
REFROI- DIT	→		PRONOM	→			FAMEUX THEÂTRE POPULAIRE	→		
EN APARTÉ	→		PROCÉ- DER	→	PAREIL EN KABYLIE	→		JEUNE	→	
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
POT MAROCAIN ZONENT	→				EN BONUS	→	ROMAINS	ROULÉE	EN TRANSE	
4 ^e CALIFE	→		COMPRI- SE	→						
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
OPÉRER CRACK	→		GRECQUE POSSESSIF	→		GRAND SABLÉ	RAYON	↓	GRECQUE	↓
TRANCHÉ	→				HOMME DU MONDE APERÇU	→				
CLAQU- ERAÏ CUBE	→								NICKEL	→
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
		EN TÊTE	→		FOUS	→				

Solution mots flechés d'hier

COLOGE	OCCUP- SION	SAC À DOS	R	↓ SOUVER- EN SOÛL	TOUTE EN EN	FLAT FAIT DE PÊLE	M	↓ RESDU SOUPE	D	↓ OAKFI- ANUX	↓ LEJUNE VEPPEU
CO	H	A	B	I	T	A	T	I	O	N	
PARAN- NIER	B	A	B	O	L	E	R	N	E	E	
U	L	V	E	E	S	C	H	E	N		
LATIGE DE MER LEUDON	I	R	A	T	E	A	E				
CRAP- TION	T	E	N	S	I	O	N	O	N	T	
POUR PÊCHE	E	S	O	S	E	R	A	T			
REPAR- ATION	R	A	F	I	S	T	O	L	A	G	E
T	A	C	O	T	E	N	L	R			
SOUS- PÉE	T	E	U	R	N	A	S				
H	I	S	T	R	I	O	N	I	S	M	E
TRADU- TION ALLOUÉ CHARENT	O	C	R	E	N	O	E	M			
NOU	N	E	S	I	E	N	G	E	L		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouilly
Mourad Tabet
Wafaa Mejoudi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rabane
Khadja Halafi
Halid Boucassouta
Mariama Farki
Elkardoussi Elmardi

Révision
Abdelouassam Warrach
Secrétariat
Aouas Tabas

Photographe
Ahmed Laouiki
Correspondants
Ahmedou El Kabab (Ladyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khall Benrouaya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165-
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 03 72

Service annonces et publicités
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Moussa El Youssefi
Louhna Bighdadi
Latifa Mourab
Khaï At Dahnan
Sihem Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 30

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

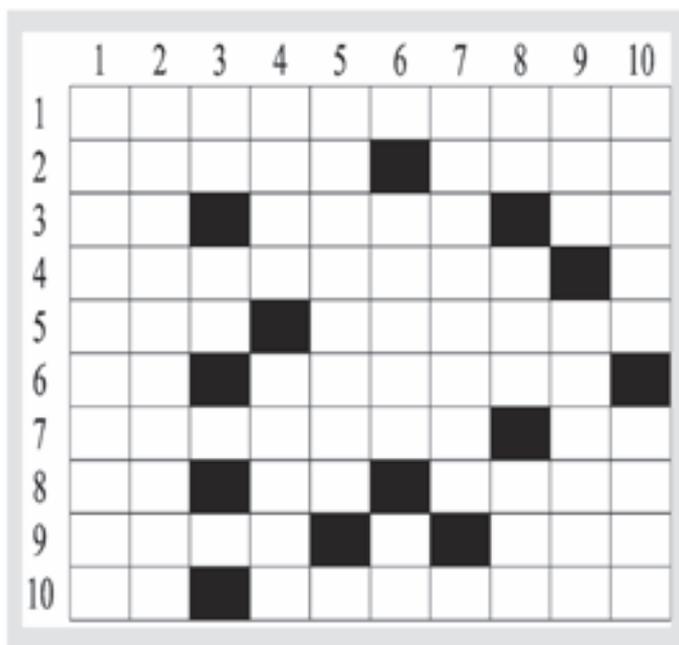
Distribution
SAPRESS
Dossier de presse
130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

الحرث
o.j.b
MAROC
2017
www.ojb.ma

Mots croisés



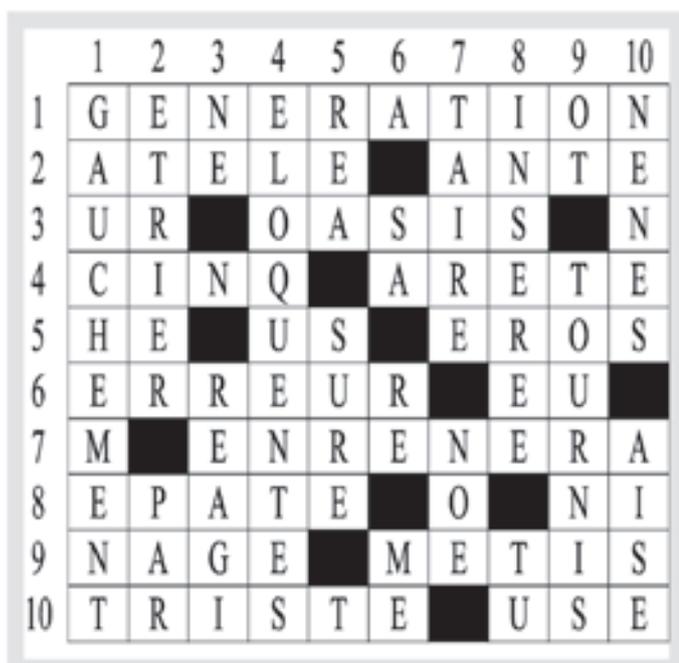
HORIZONTALEMENT

- 1- Gastéropode
- 2- Singe aigrié - Repoussant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Fronton - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En peine - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aad - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Moroses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonnant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux fort bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemblée

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

6	7	8	4	2				
	2		5		8		7	
		3					4	
2	5	9	1		6			
9	4				7		2	
	8		7	4	9		1	
7				3				
1	2		6			7		
			7	2	5	3		9

Difficile

	2	1		3	9			5
		3	4				1	
	8	2				5		
1			3	6	2			4
		9				7	2	
	5			1	9			
3			6	7		1	8	

Moyen

8		5		6	1			
	3		8				2	
4			2				5	
2		7						
	4	8				6	3	
						8	2	
	8			9				1
	5			7		9		
			4	1		5		3

Expert

8	2		1						
		7							
5	4		9	7	6				
	7					2		1	
			8		1				
3		6					9		
			6	9	5		8	4	
							3		
						8		6	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	5	8	4	9	7	6	1
9	6	4	5	1	7	3	8	2
8	7	1	6	2	3	9	4	5
5	4	6	3	8	2	1	9	7
1	9	8	4	7	5	2	3	6
3	2	7	1	9	6	8	5	4
7	8	3	2	6	4	5	1	9
6	1	2	9	5	8	4	7	3
4	5	9	7	3	1	6	2	8

Difficile

6	1	3	4	5	9	7	2	8
4	9	2	7	1	8	6	3	5
8	5	7	6	2	3	9	1	4
3	2	5	9	4	7	1	8	6
7	4	1	2	8	6	3	5	9
9	6	8	5	3	1	2	4	7
5	7	4	3	6	2	8	9	1
1	3	6	8	9	4	5	7	2
2	8	9	1	7	5	4	6	3

Moyen

3	2	6	4	8	1	9	5	7
1	4	9	2	5	7	6	3	8
8	7	5	3	6	9	1	2	4
7	5	1	9	3	4	8	6	2
9	6	2	5	1	8	7	4	3
4	8	3	7	2	6	5	1	9
6	3	4	8	7	5	2	9	1
5	9	8	1	4	2	3	7	6
2	1	7	6	9	3	4	8	5

Expert

3	4	2	6	1	8	9	5	7
9	8	6	5	7	2	1	3	4
7	5	1	9	4	3	2	8	6
5	1	3	7	2	4	6	9	8
4	6	8	1	3	9	5	7	2
2	9	7	8	6	5	3	4	1
8	2	5	4	9	1	7	6	3
1	7	4	3	5	6	8	2	9
6	3	9	2	8	7	4	1	5

Economie

Les recettes touristiques en devises ont dépassé les 93,6 MMDH en 2022

Les recettes touristiques en devises ont dépassé les 93,6 milliards de dirhams (MMDH) à fin 2022, soit une progression de 119% par rapport à 2019, et de 170% par rapport à l'année dernière, a indiqué mardi à la Chambre des conseillers, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch.

En réponse à une question centrale lors de la séance plénière consacrée aux questions orales mensuelles axée sur la "Politique nationale du tourisme", M. Akhannouch a indiqué que l'ensemble des indicateurs du secteur poursuivent leur rythme haussier en ce début d'année avec une croissance de 17% des arrivées touristiques en février 2023 par rapport à la même période en 2019.

Et d'ajouter que les recettes touristiques en devises enregistrées en janvier et février de l'année en cours s'établissent à plus de 16 MMDH, en augmentation de 51% en comparaison avec la même période en 2019, et de plus de 400% par rapport à janvier et février de l'année dernière, rapporte la MAP.

Il a également fait savoir que le nombre de nuitées enregistrées dans les établissements d'hébergement touristique classés a doublé par rapport à 2021, pour dépasser les 19 millions, soit une hausse de 192%, relevant que le tourisme interne a représenté 50% des fréquentations des établissements touristiques classés, contre 38% avant la crise.

Grâce aux efforts déployés et à la bonne gestion de la période post-pandémique, outre le grand succès de l'opération de vaccination, le Maroc a connu une très forte reprise après l'ouverture des frontières en mars 2022, a affirmé M. Akhannouch, rappelant qu'entre mars et décembre 2022, le Maroc a reçu 11 millions de touristes, soit une croissance de 292% et 391% respectivement par rapport à 2021 et 2020.

En seulement 10 mois, a-t-il poursuivi, le secteur a récupéré 84% des touristes, comparé à 2019 considérée comme l'année de référence, ce qui représente un taux de récupération supérieur à la moyenne mondiale estimée à 63%.

"Depuis sa nomination par Sa Majesté le Roi et son investiture par le Parlement, le gouvernement attache une importance particulière au secteur, comme l'un des moteurs de l'économie nationale, et s'emploie à mettre en œuvre un plan de relance inédit axé sur le soutien des acteurs, la valorisation du produit marocain et l'amélioration de la formation", a-t-il dit.

Le plan d'urgence mis en place par le gouvernement a réussi, car il a permis de soutenir les acteurs du secteur touristique, d'aider les entreprises touristiques à surmonter les répercussions négatives de la crise sanitaire et de préserver les emplois, a conclu le chef du gouvernement.

Début d'année encourageant pour Maroc Telecom



Maroc Telecom a rendu publics ses résultats consolidés au titre du premier trimestre 2023. Il en ressort que le Groupe a démarré l'année avec de « bons résultats opérationnels », renouant même avec la croissance de son chiffre d'affaires.

Une évolution positive justifiée « par sa politique d'investissements et sa volonté de se différencier par la qualité de ses réseaux et de ses services », a indiqué l'opérateur téléphonique dans un communiqué soulignant un contexte international défavorable.

Ainsi, au 31 mars 2023, Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 9,1 milliards de dirhams, correspondant à une hausse de 3,7% (+1% à taux de

change constant).

D'après l'opérateur historique, cette progression « est soutenue par les revenus à l'international qui progressent de 7,3% (+1,8% à taux de change constant) ainsi que par les revenus au Maroc qui s'améliorent de 0,6% par rapport à la même période de 2022 ».

Il faut dire que l'activité des filiales en Afrique Subsaharienne continue d'être prépondérante dans la performance du Groupe, comme l'a relevé Maroc Telecom dans son communiqué et que « leur apport, avec la mise en œuvre de plans d'optimisation des coûts efficaces, donne à Maroc Telecom les moyens nécessaires d'une croissance durable ».

Précisons que les activités du Groupe à l'international ont enregistré un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de dirhams au terme des trois premiers mois de 2023, bondissant ainsi de 7,3% (+1,8% à taux de change constant).

D'après Maroc Telecom, ces activités ont été portées par la croissance de la Data Mobile de 27% (+20% à taux de change constant) et la hausse des activités du Mobile Money de 12% (+7% à taux de change constant). Ajoutons, en outre, qu'hors baisse des terminaisons d'appel, les revenus des filiales ont progressé de 2,1% à taux de change constant au terme de cette même période.

Des résultats consolidés, il ressort aussi que le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe Maroc Telecom a progressé de

2,6% (+0,3% à taux de change constant) pour atteindre 4.637 millions de dirhams, en raison notamment de l'impact favorable de la baisse des tarifs de terminaisons d'appel Mobile dans certaines filiales et de la maîtrise des coûts opérationnels.

A rappeler que la marge d'EBITDA s'est maintenue au niveau élevé de 51%, a indiqué le Groupe dont la base clients atteint désormais plus de 75 millions.

Quant au résultat opérationnel (EBITA) ajusté, le Groupe Maroc Telecom annonce qu'il s'est de son côté établi à 2.890 millions de dirhams à fin mars, traduisant une hausse de 2,7% (+0,5% à taux de change constant) en lien avec l'amélioration de l'EBITDA, soulignant que la marge d'exploitation ajustée s'est élevée à 31,8%.

En ce qui concerne le résultat net part du Groupe au premier trimestre 2023, celui-ci est ressorti en hausse de 1,8% (+0,9% à taux de change constant) par rapport au premier trimestre de l'année précédente ; tandis que les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajustés se sont établis à 3.400 millions de dirhams, en hausse de 7,9% (+5,8% à taux de change constant) par rapport à la même période de 2022.

Au niveau national, il est important d'indiquer que les activités du Groupe ont affiché une légère croissance (+0,6%) pour atteindre 4.783 millions de dirhams, suite essentiellement à la hausse de la Data Fixe (+7,2%).

L'EBITDA ajusté s'est élevé à

2.626 millions de dirhams, en hausse de 0,5% par rapport à la même période de l'année précédente. Stable sur un an, la marge d'EBITDA s'est établie au niveau élevé de 54,9%.

En croissance de 0,7%, l'EBITA ajusté est ressorti à 1.753 millions de dirhams, grâce notamment à la hausse de l'EBITDA, alors que sa marge s'est établie à 36,7%, affichant une stabilité par rapport à 2022.

A noter qu'à fin mars 2023, les flux nets de trésorerie opérationnels ajustés se sont améliorés de 7,4% pour atteindre 2.061 millions de dirhams et que le parc Mobile comptait 19,2 millions de clients, avec un parc postpayé en hausse de 2,5% sur un an.

Le chiffre d'affaires Mobile a progressé de 0,6% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que l'ARPU mixte du premier trimestre 2023 s'est élevé à 45,7 dirhams, traduisant une amélioration de 1,8% sur un an.

Quant au parc Fixe, il s'est établi à près de 1,9 million de lignes à fin mars 2023, a indiqué le Groupe précisant que l'essor du parc FTTH (+45%) a compensé en grande partie la baisse du parc de clients ADSL.

Enfin, les activités Fixe et Internet ont généré un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dirhams, accusant ainsi une légère baisse de 0,3% par rapport à 2022. La croissance de la Data Fixe (+7,2%) a toutefois compensé la baisse de la Voix.

Alain Bouthry



L'opérateur téléphonique réalise de bons résultats opérationnels et renoue avec la croissance de son chiffre d'affaires

Maroc-Argentine : Les échanges commerciaux s'élèvent à environ 1,5 milliard de dollars

Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Argentine ont frôlé en 2022 le seuil de 1,5 milliard de dollars, en hausse de 48% par rapport aux chiffres de 2021, indique un document de l'Institut argentin de la statistique et des recensements (INDEC).

Les statistiques (provisoires) dévoilées par l'INDEC font ressortir des exportations d'Argentine vers le Maroc de 943,9 millions de dollars et des importations depuis le Maroc de 548,3 millions de dollars, soit un excédent commercial en faveur de l'Argentine de 395,7 millions de dollars.

La même source souligne que les exportations argentines vers le Maroc ont augmenté de 39% par rapport aux chiffres de 2021 (679,3 millions de dollars), alors que les importations du pays sud-américain ont fait un bond de 68,1%, en passant de 326,2 millions de dollars à 548,3 millions.

L'INDEC précise que les principaux produits

importés du Maroc sont les voitures, les tracteurs et d'autres types de «véhicules terrestres», le sel, le soufre, le ciment, des machines, des pièces mécaniques et du matériel électrique.

Les principales exportations vers le Maroc sont composées de céréales, des huiles animales et végétales, des aliments pour animaux et des produits de la pêche.

Selon les chiffres dévoilés par l'INDEC, les échanges bilatéraux ont presque triplé au cours des cinq dernières années en passant de 642,9 millions de dollars en 2017, à presque 1,5 milliard de dollars l'année dernière.

Enfin, au niveau continental, l'Argentine est la deuxième destination des exportations marocaines vers l'Amérique Latine, après le Brésil, et la troisième source des importations marocaines, après le Brésil et le Mexique.

Pêche : hausse des débarquements de 9% à fin mars

Les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 210.703 tonnes (T) au titre des trois premiers mois de cette année, en hausse de 9% comparativement à la même période de 2022, selon l'Office national des pêches (ONP).

La valeur de ces débarquements s'est chiffrée à plus de 2,918 milliards de dirhams (MMDH), contre 2,905 MMDH une année auparavant, fait savoir l'ONP dans son récent rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc. Par espèce, les débarquements des algues, des coquillages, des crustacés, du poisson blanc et du poisson pélagique ont affiché des hausses respectives de 51% à 4.091 T, 51% à 46 T, 39% à 2.563 T, 22% à 25.738 T et 13% à 158.722 T. En revanche, les débarquements des céphalopodes ont baissé de 30%. Par port, un total de 4.974 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entrées portuaires méditerranéennes à fin mars 2023, en baisse de 13%. En termes de valeur, ces ports ont enregistré une hausse de 9%. Pour leur part, les débarquements au niveau des ports situés sur l'Atlantique ont augmenté, en volume, de 9% à 205.729 T, et en valeur à plus de 2,716 MMDH.

L'ONDA bientôt transformé en société anonyme

Les démarches et préparatifs sont en cours pour transformer l'Office national des aéroports (ONDA) en société anonyme (SA), en vertu des dispositions de la loi-cadre n°21-50 portant réforme des entreprises publiques et des entreprises à caractère stratégique, promulguée conformément aux hautes directives Royales, a affirmé, mardi à Rabat, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohammed Abdeljalil.

S'exprimant lors d'une réunion de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants, consacrée à la présentation et à l'examen de la situation de l'ONDA et ses perspectives d'avenir, M. Abdeljalil a souligné que l'Office,

un des acteurs les plus importants dans le domaine du transport aérien, traverse une étape importante de son histoire en tant qu'institution publique chargée, depuis 1991, de la gestion des aéroports et du contrôle de la sécurité de la navigation aérienne, ajoutant que le secteur du transport aérien et les aéroports revêtent une grande importance pour l'économie nationale en tant que pilier fondamental des activités économiques et touristiques, rapporte la MAP.

À l'instar de la majorité des organes internationaux chargés de la gestion des aéroports, l'ONDA a souffert des répercussions de la crise pandémique, marquée par l'arrêt du trafic aérien et la baisse drastique du nombre de voyageurs arrivant au Maroc, a-t-il noté, soulignant que l'Office a ainsi enregistré une perte, pendant la crise sanitaire, de l'ordre de trois milliards de dirhams.

Cependant, a poursuivi le ministre, l'Office a fait preuve d'une grande résilience et a pris une série de mesures de soutien envers ses partenaires contractuels et aériens, qu'il a accompagnés afin de leur permettre d'atténuer les effets de la crise sanitaire et de reprendre leurs activités dans les meilleures conditions.

Le secteur du transport aérien a connu une embellie remarquable au cours de l'année 2022, ce qui a permis à l'ONDA de retrouver son dynamisme économique et financier, de même que le trafic aérien de passa-



gers qui, depuis l'ouverture des frontières aériennes en février 2022, a enregistré l'arrivée de quelque 20,6 millions de passagers, a-t-il fait observer, ajoutant que le taux de reprise est estimé à 82% par rapport à 2019 et que les statistiques préliminaires du trafic aérien pour cette année confirment cette dynamique.

Il est ainsi prévu d'accueillir près de 25 millions de passagers en 2023, soit le même niveau enregistré en 2019, a-t-il poursuivi, soulignant que l'Office s'emploie à développer la capacité d'accueil des aéroports pour accompagner cette croissance et toute la stratégie touristique du Royaume.

Une grande importance est ac-

cordée en ce sens à la modernisation des équipements aéroportuaires, à la digitalisation et à l'amélioration de l'accueil et de la qualité des services rendus aux usagers, des projets qui nécessitent une grande mobilisation de ressources humaines et d'investissement, a-t-il dit.

De son côté, la directrice générale de l'ONDA, Habiba Laklalech, a noté que le plan stratégique de l'Office "Envol 2025" comprend l'axe de "Se préparer à la nouvelle normalité", à travers l'acquisition d'outils de prévision de la demande et de la typologie des clients, l'élaboration des approches de planification approuvées, le renforcement du niveau de coopération avec tous les acteurs de

l'écosystème ainsi que la promotion de l'innovation dans les services rendus aux voyageurs et les infrastructures pour une croissance durable, via une nouvelle conception architecturale et de nouveaux services aéroportuaires liés à la numérisation et aux nouvelles procédures en matière de sécurité du trafic aérien.

Dans sa présentation, la responsable a souligné que le plan de transformation comprend également l'axe du renforcement de la gouvernance, de protection de l'environnement et de la garantie de sûreté de l'aviation à travers l'adoption d'une unité de digitalisation et d'une méthodologie de gestion par objectifs, ainsi que la transformation des principaux aéroports et de la navigation aérienne en unités d'affaires.

Pour leur part, les parlementaires ont souligné l'importance de redoubler d'efforts en matière de réhabilitation et d'entretien des aéroports, du contrôle des horaires des vols et de la résolution du problème des prix élevés des billets, en offrant des liaisons aériennes à des prix raisonnables et appropriés, et d'interagir avec les demandes et plaintes des citoyens.

Ils ont également souligné la nécessité de mettre en place des liaisons aériennes entre les aéroports, de leur réaménagement, notamment l'aéroport Agadir Al Massira, pour répondre à la mobilité touristique et économique, en plus d'assurer aux voyageurs le transport entre les aéroports et les villes.



L'Office traverse une étape importante de son histoire en tant qu'institution publique

Le premier Forum de l'entrepreneuriat à Tanger

Le premier Forum de l'entrepreneuriat sera organisé, du 23 au 25 mai prochain à Tanger, à l'initiative de l'Organisation arabe pour le développement administratif (OADA).

Initié sous le thème "Le rôle des entrepreneurs dans la réalisation des objectifs du développement global et durable", le Forum vise à renforcer la culture de l'entrepreneuriat, identifier les compétences et les outils nécessaires pour assurer la durabilité des entre-

prises et mettre en évidence le rôle des relations publiques et des progrès technologiques pour faire face aux défis et aux crises actuelles, a déclaré l'organisation dans un communiqué.

Il s'agit également de soutenir les entrepreneurs émergents et de fournir des plateformes appropriées pour leur permettre de développer leurs projets, d'identifier les moyens de s'adapter avec les besoins de la société et les exigences de développement aux

niveaux national et international, ainsi que de faciliter la coopération et le partenariat entre les entrepreneurs, les organisations et les gouvernements pour parvenir à un développement global et durable, rapporte la MAP.

Le forum examinera également la situation actuelle des projets novateurs, les moyens de les développer à travers les nouvelles technologies, les modèles réussis, les meilleures pratiques pour assurer leur durabilité, ainsi que les outils d'évaluation de la

performance et les indicateurs de développement. Les travaux du forum se répartissent en trois sessions qui incluent plusieurs thématiques, notamment l'entrepreneuriat, le concept de développement durable, les défis communs à l'entrepreneuriat dans la région arabe, la gestion des attentes, l'harmonisation des messages, le rôle des relations publiques et de la communication dans la réalisation du développement durable et les indicateurs d'évaluation des performances.

Deuxième édition du Festival "Hay Mohammadi Comedy"

Une occasion en or pour les jeunes talents

Le Festival «Hay Mohammadi Comedy» est de retour pour une deuxième édition qui se tiendra du 28 au 30 avril courant au Cinéma Mirage Al Mouahidine. Organisé par l'Arrondissement de Hay Mohammadi en coordination avec l'Association «Ahl Elkhouloud», cet événement sera entièrement dédié à l'humour et fera de Hay Mohammadi un haut lieu du rire et de la bonne humeur.

Cette édition sera marquée par la participation de dix jeunes talents triés sur le volet parmi 200 candidats. Ces artistes en herbe auront la chance de se produire aux côtés d'humoristes reconnus tels que Zouheir Zair, Khalid Zbail, Abdelkader Yassine, Rajae Latifin, ou encore Ghita Osfour. Une initiative qui a déjà donné ses fruits, puisqu'elle a permis la découverte de nombreux talents marocains, aujourd'hui confirmés.

Mais ce festival ne se résume pas seulement à des spectacles. Il propose également plusieurs ateliers, une conférence sur le thème «Humour entre professionnalisme et amateurisme», une séance de signature du livre «L'humour à l'ère du Coronavirus» du journaliste et critique de cinéma Hassan Nraiss qui donnera également une master-class. Une matinée spéciale sera, par ailleurs, dédiée aux enfants, tandis qu'un hommage sera rendu aux comédiens Saadia Azgroune et Mohamed Dahra. Pour ce qui est de la soirée de clôture, elle sera animée par le chanteur marocain Youssef Bourouch.



Bien plus qu'un simple divertissement, "Hay Mohammadi Comedy" représente une véritable opportunité pour les jeunes talents de se faire découvrir et de s'engouffrer dans la brèche ouverte par des artistes de renom. En effet, cet événement permet de créer des espaces d'expression en considérant l'art comme un outil d'épanouissement formidable, ouvert à tous, et en partant du fait que la médiation culturelle favorise le lien social et la citoyenneté. "Hay Mohammadi Comedy" contribue ainsi à renforcer les liens sociaux et à encourager l'épanouissement personnel et artistique des jeunes talents.

Hay Mohammadi qui abrite l'événement est l'un des rares quartiers à susciter autant de fantasmes et d'attachement. Une réputation construite au fil des décennies, avec en toile de fond de grands noms de l'art, de la culture et du sport. Le Festival "Hay Mohammadi Comedy" s'inscrit donc dans cette tradition d'excellence et permet de donner un nouveau souffle à ce quartier à la culture riche et variée dans un contexte où le climat social pèse lourd sur nos esprits et où les gens ont tout simplement besoin de rigoler, car il est désormais démontré que l'humour et le rire sont excellents pour la santé, et constituent, entre autres, un bon antidote contre le stress.

M.O

Coup d'envoi de la première édition du Festival international "Rabat'Doc Africa"

Le coup d'envoi de la première édition du Festival international "Rabat'Doc Africa" a été donné, mardi soir au Théâtre Mohammed V de Rabat, à l'initiative du Centre Sijilmassa pour les études et les recherches audiovisuelles et la présidence de l'Université Mohammed V.

La cérémonie d'ouverture du festival, tenu sous le haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été ponctuée par la présence du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, du secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, en tant que président d'honneur du festival, du président par intérim de l'Université Mohammed V de Rabat, Farid Al Basha, ainsi que des personnalités du monde académique, artistique et culturel représentant le Maroc et plusieurs pays africains.

Placé sous le thème "Le film documen-

taire africain, un levier pour la créativité et le développement", ce festival s'inscrit dans le cadre des festivités "Rabat, capitale africaine de la culture 2022".

Dans une allocution à cette occasion, M. Mehdi Bensaid a indiqué que le Festival "Rabat'Doc Africa" est au diapason des grands enjeux du Royaume qui a fait de la consolidation de la coopération et des échanges entre les pays africains une priorité dans sa politique publique, émanant de la vision Royale.

Pour sa part, le directeur du Festival "Rabat'Doc Africa", Az El Arab Alaoui, a indiqué que l'importance de ce festival réside dans le fait qu'il est né sur un sol africain grâce aux efforts de ses créateurs.

Cet événement, a-t-il considéré, est l'occasion de renforcer la présence du film documentaire sur les champs universitaire et académique, ajoutant que "le travail documentaire est très proche de la société, en ce

sens qu'il traite de l'état humain et de la dynamique de sa vie sociale".

La cérémonie d'ouverture a connu la présentation des huit documentaires en lice pour les trois prix du festival : le "Grand Prix", parrainé par "Al-Jazeera Documentary", le "Prix du jury" et le "Prix universitaire de la créativité".

Les films, représentant le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Burkina Faso et le Congo, sont « Je reste photographe » d'Ananias Léki Dago, « Amuka » d'Antonio Spanò, « Gardien des mondes » de Leila Chaïbi, « Le dernier refuge » d'Ousmane Samassékou, « Traverser » de Joël Akafou, « 20 ans après » de Moussa Touré, « Pack d'été » de Salem Ballal et « Le taxi, le cinéma et moi » de Salam Zampaligré.

Ont également été présentés les membres du jury, présidé par Jean-Marie Tino (Cameroun), et composé d'Adil Ksiksi (Al

Jazeera Documentary), Khalil Damoun (Maroc), Adiko Jean-Michel Anouman (Côte d'Ivoire), Giuseppe Buemi (Italie) et Hajja Mimouna (Sénégal), et Khaled Al-Yahya (Arabie saoudite).

Un vibrant hommage a été rendu à cette occasion au réalisateur marocain Ahmed El Maanouni, qui est également auteur, directeur de photographie et producteur.

Outre les Prix officiels de la compétition, le festival, dont les activités se poursuivront jusqu'au 29 avril, organisera des ateliers professionnels encadrés par 13 experts internationaux et un atelier principal animé par la chaîne documentaire Al-Jazeera.

Au programme aussi, une conférence autour du thème "Le film documentaire, un levier pour la créativité et le développement" ainsi qu'une master class animée par le réalisateur camerounais Jean-Marie Teno.

Amadou Lamine Sall remporte le Grand Prix de la poésie africaine

Le poète sénégalais Amadou Lamine Sall s'est adjugé le Grand Prix du Festival de la poésie africaine, dont la première édition sera organisée du 05 au 07 mai à Rabat, dans le cadre de la célébration de Rabat, capitale de la culture africaine, ont annoncé la Maison de la poésie au Maroc et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

La Maison de la poésie au Maroc a indiqué dans un communiqué que ce Prix, qui porte cette année le nom du poète Léopold Sédar Senghor, vise à célébrer l'œuvre et le parcours d'un des grands noms de la poésie africaine, ayant contribué au rayonnement de ce genre littéraire.

Il ambitionne également de rendre hommage à son rôle dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre la poésie africaine et mondiale et la consolidation des valeurs d'un dialogue culturel productif par le biais de la poésie, selon le communiqué.

L'attribution du Grand Prix de la poésie africaine au poète sénégalais intervient en reconnaissance de sa contribution artistique qui, imprégnée du patrimoine poétique africain oral et écrit, vise à défendre les terres et ressources africaines et à promouvoir la liberté et la dignité des Africains, a-t-on précisé de même source, rappelant qu'Amadou Lamine Sall est l'un des descendants de Léopold Sédar Senghor, l'un des plus grands poètes africains qui ont contribué au rayonnement et à la gloire de cette expression artistique. Le Grand Prix de la poésie africaine

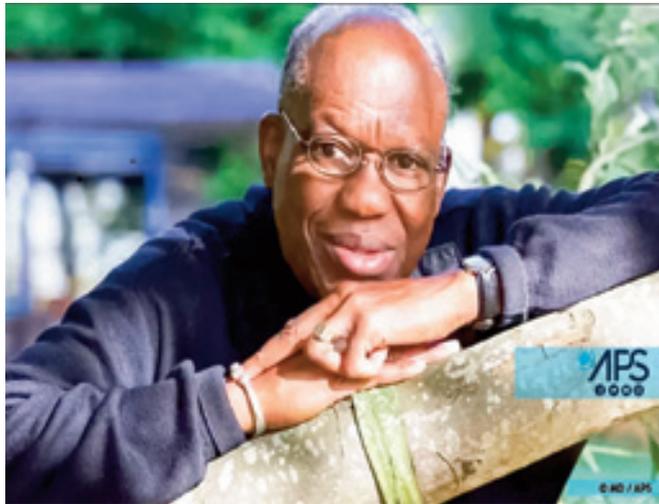
sera remis au poète sénégalais, le 05 mai prochain lors de la cérémonie d'ouverture de la 1ère édition du Festival de la poésie africaine, placée sous le thème "Notre continent africain, notre horizon poétique".

Auteur de plusieurs œuvres poétiques, dont "Le rêve du bambou", "Les veines sauvages" et "Odes nues", Amadou Lamine Sall, qui a occupé plusieurs postes gouvernementaux, est actuellement secrétaire général de la Fondation mondiale pour le mémorial et la sauvegarde de l'île de Gorée.

Président de la Biennale des rencontres poétiques internationales de Dakar, le poète sénégalais est également fondateur de la

Maison africaine de la poésie internationale et des Éditions Feu de brousse, qui a reçu en 2007 le Prix du ministère de la Culture et de la Francophonie qui soutient le domaine de l'édition.

Il est titulaire des Palmes académiques du Sénégal, Grand officier de l'Ordre du mérite du Sénégal, Officier de l'Ordre des arts et lettres de la République française et lauréat du Grand Prix de l'Académie française avec la médaille de vermeil du rayonnement de la langue française, du Grand Prix de la poésie de la ville de Trieste en Italie et du Prix Tchicaya U Tam'si du Moussem d'Assilah au Maroc.



Bouillon de culture

Architecture marocaine

L'architecture millénaire du Maroc et son rôle de passerelle entre les cultures ont été mis en exergue le temps d'une rencontre tenue lundi à Mexico, à l'initiative de la faculté d'architecture relevant de l'Université nationale autonome du Mexique.

Lors de cet événement organisé en coordination avec l'ambassade du Maroc au Mexique, l'architecte et expert à l'UNESCO, Faïssal Cherradi, a mis en avant l'évolution de cet art ancestral qui reflète la richesse et l'authenticité d'une des civilisations les plus anciennes du pourtour méditerranéen.

Il a passé en revue les étapes marquantes de l'histoire de l'architecture marocaine, telle que reflétée dans les médinas, les entrepôts, les mosquées et les jardins, notant que ces espaces et édifices reflètent un brassage de diverses influences andalouse, islamique, amazighe et européenne.

L'expert a également évoqué la dynamique de développement économique, social, culturel et politique dans plusieurs parties du Maroc, citant à ce propos le rôle des palais construits en brique et en pierre dans la protection de la population des attaques ennemies et du climat rigoureux du désert.

Cette rencontre à laquelle ont participé des experts mexicains en architecture et urbanisme, a été l'occasion de mettre en lumière les moyens de renforcer les relations entre le Maroc et le Mexique notamment aux plans culturel et économique.

La coopération entre les instituts africains de théâtre en débat à Rabat

La dynamique de coopération entre les instituts de théâtre dans le continent africain a été au centre d'une rencontre organisée mardi à l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) de Rabat, dans le cadre de la première édition du Festival du théâtre africain qui se poursuit jusqu'au 30 avril.

Cette rencontre est l'occasion de discuter des opportunités de coopération entre les écoles de théâtre dans le continent africain, en tant que composante indispensable de la structure du marché africain de théâtre. Il s'agit aussi de mettre en valeur la contribution des dramaturges aux politiques de développement culturel au sein du continent et à la modernisation d'un certain nombre d'espaces de culture, dont les écoles de théâtre.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, la directrice de l'ISADAC, Latifa Ahrrare, a souligné que l'institut accueille cette rencontre à laquelle prennent part les directeurs d'écoles et d'instituts

africains de théâtre, en tant qu'établissement universitaire proposant une formation qui allie savoir académique et suivi du parcours professionnel des étudiants dans les filières de l'interprétation, de l'animation culturelle et de la scénographie.

A son tour, le directeur artistique de la première édition du Festival du théâtre africain, Khalid Tamir, a mis l'accent, dans une déclaration à la MAP, sur l'importance de cette rencontre qui traite de la question de la formation proposée par différents instituts africains de théâtre. Les intervenants à cette rencontre ont exposé les expériences de formation menées dans plusieurs pays africains, notant que l'offre de formation proposée combine toujours les volets théorique et pratique dans le but de former un étudiant indépendant, intelligent et capable de prendre l'initiative et de relever les défis relatifs à l'insertion professionnelle.

Afin d'installer une véritable dynamique de coopération entre

les instituts africains de théâtre, ils ont plaidé pour l'échange des expériences, l'organisation d'ateliers, la mise en place de partenariats et le lancement d'un débat permanent et renouvelé autour du contenu de la formation et des normes et référentiels adoptés.

Les intervenants ont, de même, insisté sur l'importance de la coopération entre les établissements de formation du continent, en ce sens qu'elle permet de prendre connaissance des approches de formation adoptées dans chaque institut et de leurs spécificités.

Ils ont, par ailleurs, appelé à la mise en place de programmes favorisant l'accueil, par ces écoles, d'étudiants de différentes nationalités, pour tirer profit de la diversité de leurs cultures, ainsi qu'à la promotion de la recherche dans le secteur théâtral, toutes filières confondues.

Le festival du théâtre africain vise à mettre en lumière la richesse et la diversité du théâtre africain contemporain en tant que théâtre

du réel, des résistances, des résiliences, des utopies, théâtre des villes et des quartiers, théâtre des hommes et des femmes, de leurs combats et de leurs rêves à travers une programmation qui offre une vision inédite du théâtre contemporain africain, portée par des auteurs et metteurs en scène émergents et de renommée internationale.

Cette édition propose une variété de spectacles de théâtre avec la participation de troupes de dix pays africains, à savoir le Maroc, la République démocratique du Congo, la Guinée, le Burkina Faso, le Burundi, le Mali, le Cameroun, le Kenya, les Iles Comores et le Bénin.

Le jury de cette première édition est composé de la comédienne française Nathalie Vairac, du metteur en scène centrafricain Vincent Mambachaka, de l'acteur et metteur en scène ivoirien Frgass Assandé, de la dramaturge et metteuse en scène marocaine Naima Zitan et du directeur cultu-

rel burkinabé Kira Claude Guingane. Un programme riche et varié en représentations théâtrales, mais aussi en tables rondes, offrira au public un espace particulier d'échange et de débat, autour de thématiques telles que "Théâtre en Afrique, état des lieux et perspectives", "Comment repenser les festivals en Afrique" ou encore "Comment créer une dynamique entre les écoles de théâtre du continent".

Le programme de célébration de "Rabat, capitale africaine de la culture", initié sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et qui se poursuit jusqu'en mai prochain, prévoit l'organisation d'activités et d'événements dans les domaines de la littérature, de la poésie, des arts plastiques, de la musique, du théâtre, du cinéma, des arts de rue, de la danse, des arts numériques, de la mode, de la photographie, des arts populaires, des contes, des arts du cirque, en plus de forums et de rencontres intellectuelles.

Portrait



Harry Belafonte

"Le roi du calypso" et défenseur des droits civiques

Voix envoûtante et physique charmeur, Harry Belafonte, surnommé "le roi du calypso", a connu la gloire dès les années 1950 et marqué son époque par ses convictions humanitaires et sa lutte pour les droits civiques aux États-Unis.

L'emblématique chanteur est mort mardi à l'âge de 96 ans, ont rapporté plusieurs médias américains.

Né à Harlem le 1er mars 1927 d'une mère jamaïcaine et d'un père martiniquais, le chanteur s'est fait le porte-voix de ces rythmes avec "Matilda", "Day-O", "Island in the Sun", "Jamaica Farewell", "Try to Remember" ou "Coconut Woman".

C'est enfant, lorsqu'il vit en Ja-



Lorsque les gens pensent au militantisme, ils pensent toujours que ça implique des sacrifices, mais j'ai toujours considéré cela comme un privilège et une opportunité

maïque, que George "Harry" Belafonte découvre le calypso, une musique aux influences ouest-africaines née dans les carnavales de Trinité-et-Tobago, qui va séduire le public américain par son exotisme.

Revenu aux États-Unis, il entre au Théâtre Noir de Harlem après la guerre et monte plusieurs pièces avec son ami de toujours Sidney Poitier, avant de se lancer dans la musique où son charisme et ses qualités vocales lui réservent un succès rapide, qui sera le tremplin de son engagement contre la ségrégation raciale.

D'abord chanteur de ballades dans des cabarets, il s'impose au début des années 1950 avec un répertoire populaire qui mêle les influences de la variété américaine, des musiques caribéennes et de la culture noire de Harlem.

En 1955, il triomphe avec le titre "Day-O (The Banana Boat Song)" et l'album "Calypso" (1956) devient le premier dans l'histoire à se vendre à plus d'un million d'exemplaires.

Il remplit les salles et ses enregistrements, dont six Disques d'Or, ont un succès mondial et lui vaudront plusieurs Grammy Awards dès 1960.

Parallèlement, Belafonte joue notamment dans "Carmen Jones" d'Otto Preminger (1954), "Le coup de l'escalier" (Robert Wise, 1959), "Kansas City" de Robert Altman (1996), "Buck et son complice", de et avec Sidney Poitier (1972) et "Bobby" (Emilio Estevez, 2006) sur l'assassinat de Bob Kennedy.

Il devient le premier acteur noir à

jouer, en 1957, une histoire d'amour avec une actrice blanche dans "Une île au soleil" de Robert Rossen, et aussi le premier Afro-Américain à produire un show télévisé et à remporter un Emmy award (1959).

Mais le jeune homme ne se contente pas d'être un symbole. Rapidement, il finance la campagne pour les droits civiques et devient un proche de Martin Luther King Jr.

"Lorsque les gens pensent au militantisme, ils pensent toujours que ça implique des sacrifices, mais j'ai toujours considéré cela comme un privilège et une opportunité", affirmait-il en 2004 lors d'un discours à l'université Emory.

En 1963, il lève 50.000 dollars, l'équivalent de presque 500.000 aujourd'hui, pour sortir de prison Martin Luther King, à une époque où les artistes empochaient des revenus confortables. "J'aurais pu gagner 2 ou 3 milliards et finir avec une quelconque addiction cruelle, mais j'ai choisi d'être un combattant des droits civiques à la place", expliquait-il dans une interview au Guardian en 2007.

Méfiant à l'égard des hommes politiques, il avait rencontré John Kennedy en 1960, invitant chez lui celui qui était alors candidat à la présidentielle.

Il n'avait au premier abord pas été convaincu par le sénateur en quête de soutiens, rapportant par la suite que Kennedy "connaissait très peu de choses au sujet de la communauté noire".

Mais une fois élu, "JFK" le nomme

attaché culturel des Peace Corps. Plus tard, en 1987, il sera nommé ambassadeur de bonne volonté de l'Unicef.

Il passe du temps en Afrique, notamment au Kenya, et milite contre l'apartheid en Afrique du Sud. En 1988, il dédie son dernier album "Paradise in Gazankulu" à cette cause.

Il est le promoteur principal de "We are the World" chanté, en 1985, par 45 artistes américains récoltant des fonds pour lutter contre la famine en Éthiopie.

Après s'être opposé à la guerre en Irak, il a accusé, en 2006, le président George W. Bush d'être un "terroriste", ne valant pas mieux, selon lui, qu'Oussama ben Laden.

L'artiste dyslexique, qui ne pariait pas sur le succès après avoir abandonné le lycée, servi dans l'armée ou travaillé comme concierge, a été couvert à la fin de sa vie de récompenses prestigieuses. Ainsi, en 2014, l'Académie lui décerne un Oscar d'honneur car "dès le début de sa carrière il a choisi des projets mettant en lumière le racisme et les inégalités".

Marié à trois reprises, Harry Belafonte a eu trois filles et un fils de ses deux premières épouses.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA MÉTÉOROLOGIE
DIRECTION
RÉGIONALE
MÉTÉOROLOGIQUE DU
CENTRE OUEST
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°02/2023/DRMCO/BG

Le 19/05/2023 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Boulevard Abdellah El Ayachi, Laymoun, Hay Hassani à Casablanca, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix N°02/2023/DRMCO/BG, relatif à l'achat de radiosondes et ballons sondes pour la Direction Régionale Météorologique du Centre-Ouest (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani).
Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré aux bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dirhams (Vingt mille Dirhams).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 605.520,00 Dh TTC (Six cent cinquante mille cent

vingt dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatifs aux marchés publics.
Les concurrents peuvent Soit :
- Déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Direction Régionale Météorologique du Centre Ouest à CASABLANCA, Boulevard Abdellah El

Ayachi, Laymoun, HAY HASSANI à Casablanca.
- Les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des pro-

cédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les documents techniques assurant des prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés plus tard le jour ouvrable précédant le 19/05/2023 avant 10h00 dans les bureaux de service des affaires administratives et financières.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2904/PA

Royaume du Maroc

🇲🇦

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/EXP/2023
(Séance publique)

Le 24/05/2023 à 10 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivants : l'achat viande des volailles, œufs, viande rouge et poissons frais destinés aux élèves boursiers résidents à l'Institut abou abbas saïdi des aveugles et aux dours talib et taliba relevant de la province de Marrakech en lot unique.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit :

Caution Provisoire (en dirhams)	L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)	
	minimale	maximale
27 000.00 (vingt sept mille Dirhams)	1 042 554.00 (un million quarante deux mille cinq cent cinquante quatre dirhams)	1 737 290.00 (un million sept cent trente sept mille cinq cent quatre vingt dix dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2905/PA

Royaume du Maroc

🇲🇦

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/EXP/2023
(Séance publique)

Le 24/05/2023 à 10h30, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivants : l'achat épicerie et conserves destinées aux élèves boursiers résidents à l'Institut abou abbas saïdi des aveugles et aux dours talib et taliba relevant de la province de Marrakech en lot unique.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit :

Caution Provisoire (en dirhams)	L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)	
	minimale	maximale
27 000.00 (vingt sept mille Dirhams)	1 067 677.02 (un million soixante sept mille six cent soixante dix sept dirhams deux centimes)	1 779 461.70 (un million sept cent soixante dix neuf mille quatre cent soixante et un dirhams soixante dix centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2906/PA

Royaume du Maroc

🇲🇦

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/EXP/2023
(Séance publique)

Le 24/05/2023 à 11h30, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivants : l'achat des légumes et fruits frais destinés aux élèves boursiers résidents à l'Institut abou abbas saïdi des aveugles et aux dours talib et taliba relevant de la province de Marrakech en lot unique.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit :

Caution Provisoire (en dirhams)	L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)	
	minimale	maximale
10 000.00 (dix Mille Dirhams)	406 119.60 (quatre cent six mille cent dix neuf dirhams soixante centimes)	676 866.00 (six cent soixante sept mille huit cent soixante six dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2908/PA

Royaume du Maroc

🇲🇦

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/EXP/2023
(Séance publique)

Le 24/05/2023 à 11 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la Direction Provinciale de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivants : l'achat pain, pâtisserie et produits laitiers destinés aux élèves boursiers résidents à l'Institut abou abbas saïdi des aveugles et aux dours talib et taliba relevant de la province de Marrakech en lot unique.

Le cautionnement provisoire et l'estimation sont fixés comme suit :

Caution Provisoire (en dirhams)	L'estimation des Coûts des Prestations (Dhs TTC)	
	minimale	maximale
8 000.00 (huit Mille Dirhams)	309 135.00 (trois cent neuf mille cent trente cinq dirhams)	515 225.00 (cinq cent quinze mille deux cent vingt cinq dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°1982-21 du 9 juin 2021 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2907/PA

STE GAYE HOLDING FAMILY Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/12/2022, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : -STE GAYE HOLDING FAMILY-SARL, Objet : IMPORT-EXPORT, SIEGE SOCIAL : 276 BD IBN TACHFINE ETG 3, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune MR. MAMADOU GAYE à 800 Parts, Mme NDEYE THIEG à 100 Parts et Mme MAME BINETA BOYE à 100 Parts, GERANCE Mme MAME BINETA BOYE est nommé en qualité de gérant pour une durée non illimitée pour une durée non illimitée. La société sera valablement engagée par la seule signa-

ture de Mme MAME BINETA BOYE. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 10 Décembre 2019 sous le numéro 722813.

N° 2909/PA

"ATLAS CONFORT ET SECURITE" SARL AU Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 20/04/2023, il a été constitué une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Objet : Installations sanitaires, pour le chauffage isothermiques de calorifugeage ou de fumeristerie industrielle
Siège Social: 64 Rue Abdellah El Medouani Etg 1 Appr 2.
Capital Social: 100.000,00 dhls divisé en 1000 parts de 100 dirhams
Mr FAJR EL AMAL LAMANI 1000 PARTS
Gérance : Mr FAJR EL AMAL LAMANI est

nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20/04/2023 sous le numéro 15136 et immatriculé sous le numéro 580413.

N° 2910/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
N° BER/14/2023
Le Vendredi 19 Mai 2023 à Dixheures, il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement,

du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane, au Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
ÉTUDE DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT SUR DES PISTES RURALES DANS LA PROVINCE DE BERKANE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane (Boulevard Mohammed AL-DURAH Quartier Administratif Berkane), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public : www.marchespublics.gov.ma
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: Cinq Mille Dirhams (5000,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq Cent Cinq Mille Huit Cent Dirhams (505 800,00DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés, à l'adresse précitée.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

Le Dossier technique doit être présenté conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

Le domaine d'activité D4 et D5
Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

L'Offre technique comprenant :
L'offre technique doit être présentée conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2911/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Suivi et contrôle de la qualité des :
- Travaux de construction de la RP2103 du Pk 0+000 au Pk 10+344 et du PK 12+262 au PK13+477
- Travaux d'Élargissement et de Renforcement de la RP2103 du PK13+477 au PK14+925
- Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023
OUVERTURE DES PLS LE 25/05/2023

Le 25/05/2023 à 10h30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- Travaux de construction de la RP2103 du Pk 0+000 au Pk 10+344 et du PK 12+262 au PK13+477
- Travaux d'Élargissement et de Renforcement de la RP2103 du PK13+477 au PK14+925

-Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Quatre-vingt et onze mille Huit Cent Dirhams (191 800,00 dh)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Douze million Sept cent quatre-vingt-neuf Mille Trois cent huit Dirhams (12 789 308,00 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrent s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madane la MEF n° 1982-21 du 9 Joumada 1 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Voir dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offres les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	2	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et, B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B5 (Assises non traités et enduits superficiels)

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :
 - a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
 - b. Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés avec indication de la nature, le montant, les délais et les dates de livraison des fournitures, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

N° 2912/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Suivi et contrôle de la qualité des :
- Travaux de construction de la RP2103 du Pk 0+000 au Pk 10+344 et du PK 12+262 au PK13+477
- Travaux d'Élargissement et de Renforcement de la RP2103 du PK13+477 au PK14+925
- Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023
OUVERTURE DES PLS LE 25/05/2023

Le 25/05/2023 à 11h 30 (Onze Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Suivi et contrôle de la qualité des :
- Travaux de construction de la RP2103 du Pk 0+000 au Pk 10+344 et du PK 12+262 au PK13+477
- Travaux d'Élargissement et de Renforcement de la RP2103 du PK13+477 au PK14+925
- Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille soixante-dix dirhams (2 070,00) TTC.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent trente-huit mille Trois cent six dirhams (138 306,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Voir dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CLASSE
CQ	CQ,3 et CQ,7	3

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :
 - a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
 - b. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 2913/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE DEAIT DAUD
CAÏDAT DE BIZDAD
COMMUNE DE TAHELOUANTE

Avis de dépôt

Le président de la commune Tahelouante informe le public que le projet du plan d'aménagement de la commune (plan et règlement) a été déposé au siège de la commune territoriale Tahelouante pour ouverture de l'enquête publique durant un délai d'un mois du 08 Mai 2023 au 06 Juin 2023.

Par ailleurs, les dossiers et registres des observations et remarques seront mis à la disposition du public au siège de la commune et pendant les horaires de travail.

N° 2914/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet: Suivi et contrôle de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2101 du Pk 0+000 au Pk 22+000 -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2023 OUVERTURE DES PLS LE 24/05/2023

Le 24/05/2023 à 10h30 (Dix heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Suivi et contrôle de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP2101 du Pk 0+000 au Pk 22+000 -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois mille six cent dirhams (3 600,00 Dh) TTC.**
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent quarante-quatre mille Cent trente-quatre dirhams (244 134,00 Dh) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CLASSE
CQ	CQ,3 et CQ,7	3

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation

b. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 2915/PA



Bureau du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale et du sport
Académie régionale d'éducation à la formation
Région Sous-Massa
Direction provinciale de Taroudant



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023/EXP

Le 22/05/2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant Route Marrakech quartier Mhalta à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°05/2023/EXP Relatif à :

Lot	Objet
1	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE DESTINE AUX BUREAUX ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS-MASSA A TAROUDANT.
2	ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, DESTINE AU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS-MASSA A TAROUDANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot 1 : 29 000.00 Dhs (Vingt-Neuf mille dirhams).

Lot 2 : 2 500.00 Dhs (Deux Mille Cinq Cent Dirhams).

Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est :

Lot 01	1 974 360,00	UN MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE DHS 00 CTS.
Lot 02	574 000,00	CENT SOIXANTE-QUATORZE MILLE DHS 00 CTS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les Prospectus ou notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 19/05/2023 à 16h30.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2916/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2023/FDR2M.

Le 22 Mai 2023 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : **Travaux d'élargissement et de renforcement de la route reliant la RR316 et la RP3403 en passant par le centre ouled Hcine sur une longueur de 5,864 km CT Od Hcine province El Jadida.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du service du budget et Marchés/ division des affaires administratives province el jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **quatre-vingt-dix Mille Dirhams (90.000,00 dh).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **6.189.344,40 dh (six million cent quatre-vingt-neuf mille trois cent quarante-quatre dirham et 40 ct).**

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique au site www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation

Pour le dossier technique :

Il est exigé pour les entreprises installées au Maroc, de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le ministère de l'équipement du transport et de logistique.

A cet effet, le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises ayant l'activité, la classe et la qualification ci-après :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
B	B1 et B3 et B5	3

-Les entreprises non installées au Maroc, doivent fournir le dossier technique, tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2917/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE HRARA
CAIDAT MOUL BERGUI
COMMUNE
MOUL BERGUI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 02/2023

Le 25/05/2023 à 11H, il sera procédé, dans le bureau du président de la commune moult bergui, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, avant pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PISTE ME-

NANT AU LYCEE QUALIFICATIF MOHAMED ABID EL JABRI AU CENTRE MOUL BERGUI
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés à la commune Moult Bergui et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Caution provisoire : dix Mille (10 000,00) dirhams.
Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 650.176,80 DHs (six Cent cinquante Mille Cent soixante seize Dirhams 80 cts) TTC
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer par coasrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2918/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2023 FDR

Le : 23/05/2023 A10 H

Il sera procédé, à la DIVISION DES AFFAIRES FINANCIÈRE DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA , AU BUREAU N°21 , l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DES LIAISONS ROUTIERES COMMUNALES A LA COMMUNE SIDI WASSAY SUR ENVIRON 6,8 KM-PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA -(P.R.D.T.S.2023)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 135.000,00dhs (cent trente cinq mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre million huit cent mille Dirhams,00CTS (4 800 000.00 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics

Les concurrents sont obligés de présenter leurs offres par voie électronique selon la prestation de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2921/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة بني مراكش
محافظة تافيلالت
دائرة طرفة
فوقدة ايت اوميس
الجماعة الترابية ايت اوميس

اعلان رقم 2023/01
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023
لولوج درجة مساعدا تقني من الدرجة الأولى

تتجه رئيس جماعة ايت اوميس عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2023 على الساعة الحادية عشرة صباحا بمقر الجماعة بلقاعات الاجتماعات يوم السبت 13 ماي 2023 .

يقتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية السلم ك التعيين لجماعة ايت اوميس ،والتين اقنوا (06) سنة سنوات من الخدمة الفعلية في هذه الدرجة إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان.

إطار الترقية	عدد المناصب المتعددة	تاريخ إجراء الامتحان	الموعد أجل إيداع طلبات الترشيح
مساعد تقني من الدرجة الأولى	01	13 ماي 2023	11 ماي 2023

على الموقعين الراغبين بالمشاركة في الامتحان ان يعثروا بطلبهم إلى السيد رئيس المجلس الجماعي لجماعة ايت اوميس (مصلحة الموارد البشرية أو إيداعها بمكتب الضبط)

N° 2919/PA

FMPC
FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA

AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS ASSISTANTS

La faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de 09 Professeurs Assistants militaires session du 19 juin 2023 pour les besoins suivants :

CANDIDATS MILITAIRES

Spécialités de la section des Sciences cliniques
Spécialité de médecine et spécialités médicales

- Anesthésie réanimation : 01 Poste
- Cardiologie : 01 Poste
- Gastro entérologie : 01 Poste
- Endocrinologie : 01 Poste
- Médecine Aéronautique : 01 Poste
- Oncologie médicale : 01 Poste
- Rhumatologie : 01 Poste

Anatomie, chirurgie et spécialités chirurgicales

- Chirurgie Vasculaire Périphérique : 01 Poste
- Traumatologie orthopédie : 01 Poste

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résident ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.L.N certifiée conforme à l'originale ;
- Une épreuve de titre et travaux en 07 exemplaires ;
- Un exemplaire de la thèse ;
- Attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement.
- Autorisation de participation au concours délivrée par l'autorité compétente pour les candidats militaires.

Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du doyen avant 20/05/2023 à 16 h00.

N° 2920/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL D'ESSAOUIRA
D.G.S

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 03/2023/BP

Le 23/05/2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à :
Travaux de construction des routes :

- La liaison routière reliant douar Iderdar relevant de la commune de Targante au centre de Tamaran sur 3,85km à la commune de Targante, Province d'Essaouira.
- La route reliant la RN 1 et la RP 2209 passant par (centre Had Dra) et douars Lmaachate, Ajouralla, Laamarate, Ngouas et douar Lmasaïme sur 14,074 km à la commune de Had Dra, Province d'Essaouira
- La piste reliant Sidi Ahmed Ou M'barek et la RP 2240 au douar Erzaouiet sur 1,650 km et douar (Ouhassouen) et douar Id Hamou passant par douar Igdad et douar Id Sald Ombarek Ou Bazou sur 3,5 km à la commune de Sidi Ahmed Ou M'barek, Province d'Essaouira
- La piste reliant la route non classée existante au sous douars Id Zabo, Ida Oustanane, Id Balche, Id Louite, Id Ouchibane, Id Ali et douar Abi El Barakat sur 3,714 km à la commune Ida Ouzaza, Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés au Conseil Provincial d'Essaouira. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Deux cent mille (200.000,00 DH) Dirhams.
L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Dix huit million sept cent cinquante mille neuf cent quarante et un Dirhams et soixante seize Centimes (18 750 941,76 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer par voie électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-23 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Bureau des marchés du Conseil Provincial d'Essaouira avant le 19/05/2023 à 15h00 (Heure limite pour le dépôt des échantillons).

2- Un dossier technique comprenant :

- * Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	2
D	D1	3

* Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 2922/PA

REGION CASABLANCA
SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE
D'EL BOROUJ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 1/2023
(Séance publique)
En date du 23/05/2023 à
11 heures du matin il sera
procédé au siège de la
commune d'el Borouj à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres de prix
concernant l'utilisation
temporaire du domaine
public collectif pour l'installation
de panneaux
publicitaires.
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré à la com-

mune d'el Borouj (service
des marchés), il peut égale-
ment être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
de l'état : [www.marchespub-
lics.gov.ma](http://www.marchespub-
lics.gov.ma)
Des renseignements
concernant l'appel d'offres
peuvent être envoyées par
voix postale aux concurre-
nts qui le demande dans
les conditions prévues à
l'article 22 du décret n
2.12.349 du 20 MARS 2013
fixant les conditions et les
formes de passation des
marchés de l'état, ainsi que
certaines règles relatives à
leur gestion, et à leur
contrôle.
le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des

concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 - 29 et 31 du
décret précité.
-les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récep-
sion leur pli à la commu-
ne d'el Borouj (service
des marchés).
-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
président de la commune
D'EL BOROUJ.
-Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouver-
ture des plis.
Les pièces justificatives à
produire sont celles pré-
vues à l'article 25 du décret

suvisé et sont les sui-
vants:
1-LE DOSSIER ADMINIS-
TRATIF COMPREND:
-la déclaration sur l'hon-
neur.
-Un cautionnement provi-
soire équivalent à dix
milles dirhams (10.000,00
dhs).
-Une attestation ou copie
certifiée délivrée depuis
moins d'un an par le per-
cepteur du lieu d'imposi-
tion certifiant que le
concurrent est en une situation
fiscale régulière.
-Une attestation ou copie
certifiée délivrée depuis
moins d'un an par la caisse
nationale de sécurité sociale
CNSS certifiant que le

concurrent est en situation
régulière envers cet orga-
nisme.
-Le certificat d'immatricu-
lation au registre du com-
merce
- Une copie de la carte
d'identité nationale certifiée
pour les personnes phy-
siques et un extrait de la Loi
fondamentale pour les per-
sonnes morales ou du pro-
cès-verbal de la société
contenant le pouvoir
conféré à la personne phy-
sique agissant pour le
compte de la société avec
indication du numéro de
transaction.
2- LE DOSSIER TECH-
NIQUE COMPREND
-une note de moyens hu-

ains et techniques du
concurrent.
3- LE DOSSIER FINAN-
CIER COMPREND:
* Un acte d'engagement à
remplir l'application du ca-
hier des charges.
* Un pourcentage proposé
d'au moins 3 % du nombre
de transactions réalisées
pour chaque panneau publi-
citaire pour chaque année.
* Le montant minimum an-
nuel proposé tel qu'indiqué
au chapitre 13 du cahier des
charges.
Pour plus d'information,
vous pouvez contacter les
services communaux travail-
lant les heures de travail
officielles.
N° 2923/PA

Royaume du Maroc
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES
PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance du public que les appels d'offres ouvert sur offres de prix :

- N°26/2023/AREPO relatif à l'acquisition de mobilier de bureau au profit de la maison des jeunes de Nador,
- N°27/2023/AREPO relatif à l'acquisition de matériel informatique au profit de la maison des jeunes de Nador
- N°35/2023/AREPO relatif à l'acquisition de mobilier de bureau (Convention de partenariat pour le développement d'un écosystème de formation-insertion dans les métiers du digital au niveau de la Région de l'Oriental)
- N°36/2023/AREPO relatif à l'acquisition de matériel informatique (partie fourniture de postes d'ordinateurs -1ère tranche) (Convention de partenariat pour le développement d'un écosystème de formation-insertion dans les métiers du digital au niveau de la Région de l'Oriental), publiés au journal :

* La libération N° 9888 en date du 04/04/2023 en langue française.

A été rectifié comme suit :

Les catalogues seront déposés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Inesmeblé 76- Oujda, au plus tard le 10/05/2023 avant 15h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Au lieu

Les échantillons et les catalogues seront déposés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à Avenue le Prince Héritier My El Hassan Inesmeblé 76- Oujda, au plus tard le 10/05/2023 avant 15h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

N° 2924/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 12/2023/LAREF.MS

Le 23/05/2023 à 10:00 il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en deux lots séparés:

Lots	Objet	Caution provisoire en DHS	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC en DHS
1	Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant des DP AL HANOU, AL KALAA, MARRAKECH et KHANASSA.	67 000,00 DHS (Soixante-sept mille DHS)	4 501 697,71 (Quatre millions cinq cent un mille six cent quatre-vingt-dix-sept mille DHS et soixante et onze Cts.)
2	Achat de matériel informatique au profit des établissements scolaires relevant des DP Chichaoua, Ennaouira, Safi et Youssoufia.	52 000,00 DHS (Cinquante-deux mille DHS)	3 512 398,24 (Trois millions cinq cent douze mille trois cent quatre-vingt-dix-huit mille et vingt - quatre Cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation
- Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 22/05/2023 à 15:00 h (date et heure limites pour la déposition des documentations et catalogues).

N° 2925/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 14/2023/LAREF.MS

Le 23/05/2023 à 12:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition de mobilier -matériel d'internats et cantines scolaires au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	23 000,00 DHS (Vingt-trois mille dirhams)	1 568 168,00 DHS (Un million cinq cent soixante-huit mille cent soixante DHS)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leur pli dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation
- Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 22/05/2023 à 15 h (date et heure limites pour la déposition des échantillons).

N° 2927/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 13/2023/LAREF.MS

Le 23/05/2023 à 11:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Abonnement au programme IT Academy et au droit d'accès au test pour certification Microsoft Office Specialist (MOS) et Microsoft Certified Educator (MCE) au profit de l'AREF de la région de Marrakech-Safi.

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	8 000,00 DHS (Huit mille dirhams)	402 000,00 DHS (Quatre cent deux mille DHS)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leur pli dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 2926/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975
-EL JEMZAOUI CONSTRUCTION-SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DH
SIÈGE SOCIAL: RDC N° 1256 CITE RIAD BOUZNKA.
RC: 4989 IP: 24865109
Au siège social : RDC N° 1256 CITE RIAD BOUZNKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «EL JEMZAOUI CONSTRUCTION» SARL AU. A décidé ce qui suit :
Première résolution : cession des parts sociale ; L'associé unique prend acte de cession 1000 parts sociales par Mr. EL JEMZAOUI JAOUAD Titulaire de la CIN N° TK1290, demeurant à NR 95 LOT AL BORJ BOUZNKA au profit de Mr. MAHY MOHAMED Titulaire de la CIN N° BH69249, demeurant à HAY MLY RACHID GR 1 AVENUE K NR 7 CASA.
Deuxième résolution : démission de gérant et nomination d'un nouveau gérant La démission de Mr. EL JEMZAOUI JAOUAD, de nationalité MAROCAINE, né le 15/12/1982, à BENS-LIMANE, Titulaire de la CIN N° TK1290, de sa fonction gérant de la société «EL JEMZAOUI CONSTRUCTION» SARL AU et nomme Mr. MAHY MOHAMED nouveau gérant de la société.
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Général de l'ère instance de BENS-LIMANE sous le N°174 RC N°4989.

N° 2928/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°19/2023/INDH.
Le 23 Mai 2023, à 10 h00 heures, il sera procédé, à la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX D'ALIMENTATION DES CENTRES DE SANTE EN EAU POTABLE A PARTIR DU RESEAU EAU POTABLE ONEE/B-EAU AU

NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES: SIDI ALI BEN HAMD-DOUCHE - CHTOUKA - OULED RAHMOUNE - OULED HAMDANE - BOULAOUANE ET CHAIBATE - PROVINCE EL JADIDA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).
L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : deux cent six mille quatre-vingt-six dirhams et 82 cts (206.086,82 dh) toutes taxes comprises.
- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2929/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°20/2023/INDH.
Le 24 Mai 2023, à 10 h00 heures, il sera procédé, à la salle des réunions sise au siège de la Province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: TRAVAUX D'ALIMENTATION DES ETABLISSEMENTS

SCOLAIRES EN EAU POTABLE A PARTIR DU RESEAU EAU POTABLE ONEE/B-EAU AU NIVEAU DES COMMUNES TERRITORIALES : SIDI ABED - SIDI SMAÏL - OULED AÏSSA ET OULED HCINE- PROVINCE EL JADIDA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).
L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : deux cent cinquante-cinq mille cent quatre-vingt-dix-huit dirhams et 12 cts (255 198,12 dh) toutes taxes comprises.
- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2930/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22AOM/SNRT/2023
Le 25/05/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Lot N°1: Fourniture d'équi-

lements de transmission pour les stations terriennes de la SNRT.
Lot N°2 : Fourniture d'un amplificateur de puissance HP/A avec unités de contrôle de redondance.
Lot N°3 : Fourniture des récepteurs satellites professionnels.
Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 24/05/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: LOT N°1 : 13 600,00 dhs LOT N°2 : 14 700,00 dhs LOT N°3: 24 100,00 dhs
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à: LOT N°1:910 056,00 DHS TTC LOT N°2: 981 521,60 DHS TTC LOT N°3: 1 608 422,40 DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2931/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25AOM/SNRT/2023
Le 08/06/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La Fourniture et la mise en service des serveurs d'enregistrements et de replay pour les unités de production mobiles de la société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.
Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 07/06/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 187 500,00 Dhs
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 12 500 010,00DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2932/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26AOM/SNRT/2023
Le 23/05/2023 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT ,1 Rue EL Brihi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
• Fourniture et pose d'un pupitre avec sièges ergonomique 24/7 pour la salle de contrôle et de distribution au siège de la SNRT à Rabat.
Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT(2ème étage) au plus tard le 22/05/2023 à 16 Heures, délai de rigueur.
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
• Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).
• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://ao.snrt.ma/> et le portail marocain des marchés public <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 500,00 Dhs
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 300 000,00DHS TTC
• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2933/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TÉLÉVISION
AVIS de Report AOO n° 17AOM/SNRT/2023
Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°17AOM/SNRT/2023 relatif à :
✓ Fourniture, installation et montage d'un pylône auto stable de 60m (54+6m) au centre SNRT de MSAÏSI (P.TINGHIR) avec construction d'un local technique de diffusion
-Report de la date d'ouverture des plis du 09/05/2023 à 11h00 au 30/05/2023 à 11h00.
--Report de la date du dépôt des prospectus et des documents techniques du 08/05/2023 à 16 Heures, délai de rigueur au 29/05/2023 à 16 Heures, délai de rigueur
N° 2934/PA

أخبار
الجمهورية المغربية
الوزارة المغربية للتربية والتعليم
الوزارة المغربية للتربية والتعليم
الوزارة المغربية للتربية والتعليم

Avis modificatif2
Le Directeur du Centre Régionale de l'Éducation et de la Formation Guémin Guéd Noun, porte la connaissance du public, que les appels d'offres ci-dessous publiés dans les journaux « LIBÉRATION » N° 9899 le 12 Avril 2023 et N° 9897 le 14 avril 2023 et « RISALAT AL OUMMA » N° 12409 le 12 Avril 2023 et N° 12411 le 14 avril 2023 seront modifiés comme suit, le reste de l'avis reste le même.

N° AO	OBJETS	CAUTION PROVISIOIRE	AGREMENT/ QUALIFICATI ON	BUDGET PREVISIONNEL DES PRESTATIONS	DATE/HEURE D'OUVERTURE DES PLS
02/2023/CR MEX/SON	Equipement et surveillance de siège du centre régional des études de l'éducation et de la formation à Guémin	10.000,00 dhs dix mille dirhams	Autorisation de l'autorité de planification	36443 dhs TTC (Trois-cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent quarante-quatre dirhams TTC)	05/05/2023 à 13h00
04/2023/CR MEX/SON	Nettoyage des locaux du siège principal du Centre Régional des Milliers de l'Éducation et de la Formation à Guémin	1.000,00 dhs cinq mille dirhams	Néant	7000 dhs TTC (Sept-mille dirhams TTC)	05/05/2023 à 13h00

N° 2935/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 06/2023/INV
 Le 22/05/2023 à 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 06/2023/INV pour: Acquisition de mobilier d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 29 000,00 DH (vingt-neuf mille dirhams).
 Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 997 568,00 DH TTC (un million neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-huit dirhams et zéro cts TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les échantillons et Les Prospectus ou notices exigés par le dossier d'appel d'offres dans l'article 13 du règlement de consultation doivent être déposés au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 19/05/2023 à 16h30.
 Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Co-

opératives, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2936/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 07/2023/EXP
 Le 23/05/2023 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°07/2023/EXP pour: Impression des imprimés d'examen pour les établissements scolaires, relevant de la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant au titre de l'année 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 2 300,00 Dh (Deux mille trois cent dirhams).
 Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 156 540,00 TTC (Cent cinquante-six mille cinq cent quarante dirhams et zéro cts TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 22/05/2023 à 16h00.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopératives, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2937/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADEMIE

REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
REGION SOUS MASSA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE TAROUJANT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/2023/EXP
 Le 23/05/2023 à 11h30, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°08/2023/EXP pour: Achat de matériel et fourniture d'enseignement pour les établissements scolaires relevant à la direction provinciale de l'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 28 000,00 Dh (Vingt-huit mille dirhams).
 Le montant de l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est : 1 887 314,93 TTC (Un Million huit cent quatre-vingt-sept mille Trois cent quarante Dirhams et quatre-vingt-treize cts TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
 - Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta BP 04 Taroudant avant le 22/05/2023 à 16h00.

Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises, Coopératives, Unions de coopératives, Auto-entrepreneur. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2938/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2023/CPD
 Le Mardi : 23/05/2023 à 11H00, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 • Travaux d'Extension de Dar Attalib à la Commune de Trougoute, Province de Driouch.
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10.000,00 DHS)
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Cent Quatre Vingt Quatre Mille Trois Cent Cinquante Six Dirhams (484.356,00 DH TTC)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
 • Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2939/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 02/2023/CPD
 Le Mardi : 23/05/2023 à 12H00, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 • Travaux d'Extension de Dar Attalib à la Commune de Tazaghine, Province de Driouch.
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également

être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (300.000,00 DHS)
 • L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Trois Cent Quarante Sept Mille Soixante Six Dirhams (1.347.066,00 DH TTC)
 • Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
 • Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2940/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE DRIOUCH
CONSEIL PROVINCIAL
DE DRIOUCH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 03/2023/CPD
 Le Mardi : 23/05/2023 à 13H00, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plus relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
 • Etude de Faisabilité Economique, Technique et Financière de Construction d'un Abattoir Provincial à la Ville de Ben Tsiab, Province de Driouch.
 • Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 • Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 DHS)
 • L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Vingt Deux Mille Dirhams (222.000,00 DH TTC)
 • Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 • Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Très Important :
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch ;
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 • Soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
 • Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.
 • Les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2941/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 4/CA/2023
 Le Lundi 22 Mai 2023 à 10 Heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plus relative à la consultation architecturale pour Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de Dar Talib au Lycée Qualifiant Al Ijtihad à la Ville de Youssoufia / Province de Youssoufia.
 Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Trois Millions Trois Cent Mille Dirhams Hors Taxes (3 300 000,00 Dhs / HTVA).
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
 Les architectes peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Service des Marchés de la DBM / SG de la Province de Youssoufia ;
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
 - Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Très Important :
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'Article 4 du Règlement de la Consultation Architecturale.

N° 2942/PA

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du : 26/03/2023 à Casablanca, il a été institué une société à responsabilité limitée à associé unique, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ARKOMAX SARL AU
Objet : Electricité (entrepreneur de fourniture ou distribution d'électricité)
Siège social : Casablanca-Group Attakkaddoum, GH2-17, 2ème ETG, Sidi Bernoussi

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre de commerce.
Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre
Capital : 100.000,00 dirhams divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune toutes souscrites en totalité intégralement et entièrement libérées par l'associé unique, à savoir :

M. Arknî Mustapha a fait l'apport de 100.000,00 dhs en numéraire.
Gérance : M. Arknî Mustapha est nommé : Gérant unique de la société pour une durée illimitée avec possibilité de délégation de ses pouvoirs.

La société est valablement engagée par la signature unique de monsieur Arknî Mustapha, et à tous les pouvoirs pour agir au nom de la société.

La société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca sous le n° : 579749 le 14/04/2023.

N° 3053/PA

CLEOPATRA
SUCCURSALE MAROC
Création société SARL
RC 580183

Suite à un acte sous-seing privé, il a été établi les statuts de la société en date du 05/01/2023 dont les caractéristiques sont :
Dénomination : CLEOPA-

TRA SUCCURSALE MAROC

Forme : SARL
Objet : Sécurité de toute nature et import export de vêtement de sécurité.
Siège social : Résidence le printemps 96 boulevard Anfa étage 7 N° 71 Casablanca

Durée : 99 ans du 02/02/2023 au 01/02/2122
Capital social : Le capital de la société est de 100.000,00 (Cent Mille dirhams), divisé en 100 parts chacune divisé en 50.000,00 DHS pour Aziz Ajar et 50.000 DHS pour société Cleopatra queens inc

La gérance : Elle est assurée par l'associé unique Aziz Ajar CIN BE423878
Le tribunal légal a été fait au tribunal de commerce de Casa sous le numéro 867091 en date du 19/04/2023, registre de commerce N° 580183.

N° 3054/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED
NOUN
PROVINCE DE GUELMMIM
SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

N° 02/NDH/2023
Le 25/05/2023 à 11h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour l'achat de fournitures et matériel de secours destinés aux établissements de l'enseignement secondaire publique relevant de la direction provinciale de l'éducation nationale, de préscolaire et

de sport à la Région de Guelmim Oued Noun - Lot Unique.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Deux Mille Sept Cent Vingt Huit Dirhams et zéro centime (262.728,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).

de sport à la Région de Guelmim Oued Noun - Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six Mille Dirhams (6.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Soixante Deux Mille Sept Cent Vingt Huit Dirhams et zéro centime (262.728,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).

Le dossier d'appel d'offres ouvert
N° 03/NDH/2023
Le 25/05/2023 à 12h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour l'achat de équipements d'enseignement pour les salles de classe inclusive au sein des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Guelmim - AREF GON - (en lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quatre Vingt Mille Seize Dirhams et zéro centime (380.016,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

N° 2943/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
GUELMMIM-OUED
NOUN
PROVINCE DE GUELMMIM
SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DU BUDGET ET MARCHES
Avis d'appel d'offres ouvert

N° 03/NDH/2023
Le 25/05/2023 à 12h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour l'achat de équipements d'enseignement pour les salles de classe inclusive au sein des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Guelmim - AREF GON - (en lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quatre Vingt Mille Seize Dirhams et zéro centime (380.016,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).

Le dossier d'appel d'offres ouvert
N° 03/NDH/2023
Le 25/05/2023 à 12h00 min Il sera procédé, dans la salle n°2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour l'achat de équipements d'enseignement pour les salles de classe inclusive au sein des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Guelmim - AREF GON - (en lot unique).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille Dirhams (7.000,00 dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Cent Quatre Vingt Mille Seize Dirhams et zéro centime (380.016,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-

12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 11h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).

de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 12h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 2944/PA

de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les échantillons, catalogues et caractéristiques techniques, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés avant le 24/05/2023 à 12h00 min (Heure limite pour le dépôt des échantillons, catalogues et caractéristiques techniques).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
N° 2944/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT LABKHATI
C.T LABKHATI

AVIS DE RECTIFICATION

Il est porté à la connaissance de public que suivant la rectification de la date d'ouverture de l'appel d'offre N° : 02/2023, relatif Fourniture et pose des lampadaires solaires pour éclairage public aux divers douars de la commune territoriale Labkhati province de Safi, publié dans le journal « LIBÉRATION » N° 9897 du 14/04/2023, qu'il s'agit bien du prix estimatif de 367920,00 dhs au lieu de 368000,00 dhs

N° 2945/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE REHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR

Avis

La présidente de la commune de Benguerir porte à la connaissance du public que le projet de la décision d'arrêté d'alignement des limites des voies publiques et le plan topographique y afférant pour le transfert d'une partie de la voie d'aménagement n° 267 au quartier Al Amal pour une durée d'un mois à partir du 02/05/2023 jusqu'au 01/06/2023.

À noter qu'un dossier et un registre seront mis à la disposition du public au service d'urbanisme de la commune pour toute formulation des remarques et oppositions et ce pendant les heures de travail.

N° 2946/PA

Sur vos petits écrans



07:00 : Hymne national + Coran
07:10 : Tinoubka
07:40 : Ichaa Mamalka
08:35 : Amouddou
09:35 : Bya oula Bik Ep 19
10:35 : Hayna Ep 30
11:10 : Ness Ness Ep 22
11:25 : Oussrati Ep 154
12:20 : Rouh Al Moutana Ep 54
12:30 : Laflouka Ep 19
12:40 : Rattrapage Ep 30
12:50 : Shiha Labass Morsure de Serpent/Scorpion
13:00 : JT Addahira
13:20 : Sla w Slam Ep 24
14:00 : JT en Amazigh
14:20 : Jten Espagnol
14:40 : Noukta Ila Sattar
15:40 : Alaf Marhba
16:40 : Fin Ghadi Bya
17:20 : Sek Wa Ghanima Ep 5
18:10 : Ouyoun Ghaima

Ep 18
18:45 : Ness Ness Ep 23
19:00 : JT en Français
19:20 : Rad Labal Ep 51
19:30 : Laflouka Ep 20
19:40 : Chef Academie quotidienne Capsule 19
19:45 : Derb Ep 1
20:20 : Lusine Ep 1
20:50 : Shiha Labass
L'allaitement
21:00 : JT Principal
22:00 : Arrahalyat Ep 11
22:50 : Andi Houlm Ep 25
23:40 : Dernier Bulletin D'information
00:00 : Alaf Marhba Fes
01:00 : Al Haoudaj Tétouan
02:00 : Laflouka Ep 30
02:15 : Sla w Slam Ep 24
02:50 : Derb Ep 1
03:30 : Bya oula Bik Ep 18
04:30 : Tinoubka
05:00 : Ichaa Mamalka
06:00 : Amouddou

05:55:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE : CHHHI-WAT BLADI
06:25:00 : SABAHYAT 2M
07:30:00 : MAGAZINE : LAH-BIBA OUMMI
08:25:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
09:15:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
09:45:00 : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
09:50:00 : FEUILLETON : ATTOUYOUR AL MAJROUHA
10:40:00 : KIF AL HAL
10:55:00 : SABAHYAT 2M
11:50:00 : SPORT : 37EME MARRATHON DES SABLES
12:00:00 : SERIE : KOUNA JIRANE
12:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE AKHIR TAMANE
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA

14:15:00 : MAGAZINE : SAFER FKOUZINTEK M3A CHEF HIND JALAL
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
14:30:00 : FEUILLETON : Maqtou3 men chajra
15:00:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
16:25:00 : SABAHYAT 2M
17:20:00 : DESSIN ANIME : BERNARD
17:20:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi
17:25:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO
17:35:00 : MAGAZINE : SAFER FKOUZINTEK M3A CHEF HIND JALAL
17:45:00 : CHHIWA MA3A CHOUMICHA
17:55:00 : MAGAZINE : POP UP
18:05:00 : FEUILLETON : HOU-RIA - GULPERI
18:50:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA
19:00:00 : FEUILLETON : AL WA3D

19:50:00 : SPORT : 37EME MARRATHON DES SABLES
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
20:25:00 : QUE DU SPORT
20:30:00 : METEO
20:35:00 : NEWS : ECO NEWS
20:45:00 : AL MASSAAYA
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS
21:15:00 : METEO
21:20:00 : SERIE : BEL3QAL
21:35:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD
22:35:00 : MOUKHTAFOUNE
23:35:00 : FEUILLETON : AL AMANA
00:20:00 : FEUILLETON : AL WA3D
01:05:00 : MAGAZINE : MOU-BACHARATAN MAAKOUUM
02:05:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE
03:00:00 : MAGAZINE : LAH-BIBA OUMMI
03:55:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
04:10:00 : FEUILLETON : HOU-RIA - GULPERI
04:55:00 : MAGAZINE : AL HANE 3CHAQNAHA

Sport

Jorge Amor Ameal : Boca Juniors est fier d'avoir décroché la Coupe Mohammed V en terre marocaine en 1964

Le président du célèbre club de football argentin Boca Juniors, Jorge Amor Ameal, a affirmé que le sacre de son équipe en «Coupe Mohammed V» en 1964 à Casablanca, est un «exploit dont nous sommes fiers» dans le club et en Argentine.

Dans une déclaration à la chaîne d'information marocaine M24, le président de Boca Juniors s'est remémoré l'exploit de son club qui a remporté la «Coupe Mohammed V» après sa victoire face aux Espagnols du Real Madrid (2-1), une victoire qui «a inscrit en lettres d'or le nom de Boca lors d'une compétition internationale disputée dans les mondes arabe et africain», louant le travail accompli par le président du club de l'époque, Alberto José Armando, qui fut à la tête de Boca Juniors pendant vingt ans (1960-1980).

Ameal a souligné que la «Coupe Mohammed V, que nous chérissons, a été placée aux côtés des autres coupes et titres nationaux, continentaux et internationaux que l'équipe a remportés tout au long de sa carrière, afin que tous les fans et les visiteurs du célèbre stade "La Bombonera" puissent l'admirer».

Commentant la participation de la sélection marocaine à la Coupe du monde Qatar 2022, le président de Boca Juniors a évoqué une participation "distinguée et très bonne, que nous avons suivie", notant que l'équipe nationale, aux côtés d'autres équipes arabes, ont un avenir prometteur dans le football grâce à la passion pour ce sport populaire.

Conformément à une tradition qui a débuté il y a deux ans, Boca Juniors a ouvert les portes de son stade, pendant le mois sacré de Ramadan, aux communautés musulmanes résidant à Buenos Aires pour un Iftar dans «La Bombonera», situé dans le vieux quartier de la capitale argentine.

A ce sujet, Jorge Amor Ameal a souligné que le mythique club argentin entretient des relations fortes avec les communautés musulmane et arabe résidant en Argentine, notant que "la majorité d'entre elles



soutiennent fortement l'équipe de Boca Juniors, ce qui constitue une source de bonheur et de fierté».

Boca Juniors est considéré comme l'un des plus anciens clubs de football d'Argentine, fondé en 1905, et de nombreux joueurs dont la légende Diego Armando Maradona, ont joué pour ce club.

Boca Juniors a remporté 18 titres, dont six Copa Libertadores et trois Coupes intercontinentales et a été sacré champion de la ligue argentine à 34 reprises. Il fait partie des 30 meilleures équipes du monde ayant obtenu le plus de sacres au 21e siècle.

Divers

Athlétisme

La Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA) organise, le 28 avril à son siège à Rabat, une conférence de presse pour présenter les athlètes qui participeront à la 6e édition du Marathon International de Rabat, prévu le 30 dudit mois, et organisé sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

Karaté

La Fédération Royale marocaine de karaté et disciplines associées organise des entraînements préparatoires aux examens de ceintures noires, grades (1, 2 et 3) et grades (4, 5 et 6), le 30 avril dans la salle couverte du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

Natation

La Fédération Royale marocaine de natation organise, le 6 mai prochain, les compétitions de la Coupe du Trône, à la piscine olympique de Fnideq.

Taekwondo

La Fédération Royale marocaine de taekwondo a organisé un stage de préparation en prévision des prochaines échéances internationales et continentales organisées par la Fédération internationale de la discipline.

Pomseï

La Fédération Royale marocaine de taekwondo organise, du 28 au 30 avril, le championnat national de Pomseï, à la salle couverte Sattel El Issaoui dans le quartier Takadoudoum de Rabat.

Pétanque

La Fédération Royale marocaine de pétanque organise, les 6 et 7 mai, les compétitions du championnat marocain juniors (2022-2023), au Club Marrakech Association pétanque.

Stage des U20 à Maâmora



La sélection nationale des moins de 20 ans effectuée, du 25 au 27 avril, un stage de préparation à huis clos au Complexe Mohammed VI de football de Maâmora.

Ce rassemblement, qui sert de préparation aux prochaines échéances, connaît la participation de vingt-huit joueurs retenus par le coach Mohamed Ouahbi.

Ci-après la liste des joueurs retenus : Mrabit Aymen, Chaouma Sallam, Laaloui Reda, El Makkaoui Anass et Al Achhab Abdeslam (FUS Rabat), Oumast Yassine, Sihouahe Hatim, Es Sabah Amine, Amara Laghdaf, Farid Saad et Rihani Salman (Raja Casablanca), Tahiri Mohamed Nawfal, Mimouni Anass, Boukhres Othmane, Mesbahi Abdelhakim, Ammal Abdessamad, Babassa Imade, Oulhaj Ousama, Hammal El Hossain, El Haffari Mohamed Yassine, Moussaoui Tajdine et Hammal Lahcen (AS FAR), Houyahya Mohamed, Ouahdani Adam et Laarif Abdessamad (Renaissance Berkane), Lakdah Bilal et El Ouadghiri Adam (Maghreb Fès) et Motik Ilyass (Hassania Agadir).

La CAF ouvre les candidatures pour l'organisation du CHAN 2024 et de la LDC féminine 2023

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé, mardi, l'ouverture des candidatures pour l'organisation du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN) 2024, et de la Ligue des champions féminine 2023.

Dans un communiqué publié sur son site électronique, l'instance dirigeante du football africain précise que la date limite de soumission des candidatures des deux compétitions est fixée

au dimanche 06 mai prochain.

La CAF souligne que "conformément aux exigences, les dossiers de candidature à présenter par les pays soumissionnaires doivent contenir les stades hôtes, les sites d'hébergement, les moyens de transport, les sites d'entraînement en plus des garanties gouvernementales", notant que son Comité exécutif sera chargé d'examiner les candidatures des associations nationales pour l'organisation des deux compétitions.

La précédente édition de la Ligue des champions féminine qui s'était tenue au Maroc en 2022, a été remportée par l'ASFAR, alors que Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud avait remporté la première édition organisée en 2021 en Egypte.

Quant au Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux, sur sept éditions déjà organisées, les Lions de l'Atlas ont été sacrés champions deux fois, en 2018 au Maroc et en 2021 au Cameroun.

La Confédération africaine de cyclisme tient son congrès à Nairobi avec la participation du Maroc

La Confédération africaine de cyclisme (CAC) a tenu, mardi à Nairobi, son congrès consacré notamment à l'examen de la situation des fédérations nationales.

Le Congrès de Nairobi, auquel a pris part le secrétaire général de la Fédération Royale marocaine de cyclisme, Lahcen Khasti, a été l'occasion d'approuver le procès-verbal du dernier congrès, tenu en mars 2021 au Caire, les comptes et états financiers pour la période 2021-2022, ainsi que le budget de 2023.

Plus de 30 fédérations membres ont pris part à cet événement, qui a été marqué par la participation du président de l'Union cycliste in-

ternationale (UCI), David Lappartient, ainsi que du ministre kényan des Sports Ababu Namwamba. Dans une déclaration à la MAP, M. Lappartient, s'est félicité des efforts "considérables" consentis au niveau africain, saluant l'élargissement du cyclisme dans le continent, après le passage, en deux années, de 5 à 22 courses inscrites au calendrier international.

Les Championnats du monde route UCI 2025 se tiendront pour la première fois de leur histoire sur le continent africain, précisément au Rwanda, s'est-il réjoui, notant que cette édition sera suivie aux quatre coins du monde.

A cet effet, une convention a été signée au

cours de ce congrès, ayant pour objectif de parvenir à organiser de manière plus professionnelle les championnats à venir, "ce qui augure de belles perspectives", a souligné le président de l'UCI

Dans une déclaration similaire, le président de la CAC, Mohamed Wagih Azzam, a fait savoir que le congrès a été l'occasion d'apporter des modifications à certains statuts de la Confédération africaine et d'approuver l'organisation de plusieurs championnats dans différents pays africains, tels que les championnats sur route, les championnats de cyclisme en salle, ainsi que les championnats de BMX racing.

Néanmoins, autant j'étais incapable de réfréner ce sentiment ravageur de supériorité et de puissance, autant je résistais à toutes les tentatives alléchantes de corruption et aux nombreuses propositions indécentes. Les malheureuses personnes, me sollicitant, qui s'aventuraient, maladroitement à me proposer une quelconque contrepartie de mes services, se heurtaient à mes colères foudroyantes et à un revirement brutal irrémédiable, éliminant sans appel possible, toute volonté de ma part à solutionner leur problème.

Le travail au «Cab.» ne s'arrêtait jamais. Les dossiers s'entassaient, s'accumulaient. Les affaires se multipliaient et se diversifiaient. Et toute la chaîne tournait autour de la personne du Patron. L'angoisse et le stress ne nous quittaient jamais tant nous appréhendions, à la fin de chaque mission, son mécontentement, sa désapprobation ou son désaveu. En revanche, nous étions, continuellement, à l'affût d'un signe de satisfaction, d'encouragement ou de récompense, ne serait-ce que verbal. Cela représentait, bien entendu, en termes d'évaluation professionnelle, une certaine reconnaissance de nos facultés de discernement, de nos aptitudes et nos compétences et surtout une éventuelle avancée sur le chemin de notre longue carrière, déjà parsemé d'embûches.

En effet, les embûches se dressaient partout, à tous les tournants de notre activité quotidienne, du fait de notre intrusion parachutée au sommet de la pyramide policière, farouchement convoité et jalousement conservé depuis la création de l'institution. Nous étions toujours au centre des traditionnelles intrigues du sérail. Les, hiérarchiquement, grands comme les petits mais nous dépassant de plusieurs années d'âge et d'ancienneté, ne pou-

vaient pas admettre notre proximité précoce de la sphère du pouvoir de décision. Tout en vantant leur professionnalisme et la richesse de leur expérience, ils donnaient libre cours, dans leurs cercles étanches, à une médisance qui, lorsqu'elle nous provenait par le hasard de la présence d'une personne sympathisante ou d'«une taupe», nous paraissait d'une gratuité méchante, inouïe et incompréhensible.

Pour ma part, cela n'affectait en rien mon acharnement, mon application et mon assiduité. J'avais assimilé, au fil des jours, semaines et mois, les lois sourdes qui régissaient les rapports à l'intérieur de ce monde. Je m'étais aperçu de la normalisation presque institutionnelle de la «négritude intellectuelle» et de la règle consternante et, du reste, ancestralement naturelle, du plus fort. En effet, tout comme dans la jungle, ici, les grands écrasent les petits en les exploitant et en les asservissant. A l'extrême, ils éliminent, en l'écartant ou en le marginalisant, celui autour duquel rôderait un soupçon d'intelligence particulière pouvant gêner le confort de leur situation ou altérer la brillance de leurs galons.

L'endurance physique et mentale du travail, continuellement continu, et des horaires impossibles, confondant tous les jours de la semaine sans distinction des jours fériés ou ceux théoriquement de repos, surenchérisaient la valeur des vacances, plus précisément le congé dans le jargon administratif. Ce dernier était d'autant plus précieux et convoité que, tout en étant l'un des droits les plus élémentaires du fonctionnaire sous d'autres cieux et dans d'autres départements, prenait l'allure d'une faveur ou d'une gratification distinctive de la part du Patron.

À l'approche de l'été, j'avais introduit, au secrétariat du directeur général, une demande

...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

de congé. Le bon secrétaire particulier, qui ne cachait pas son estime et sa sympathie pour moi, m'avait promis de bien choisir le moment d'en parler au Patron.

Convaincu de sa bonne volonté, de son savoir-faire et de la pertinence de ses démarches, j'étais assuré de pouvoir obtenir mon précieux document.

Et c'était effectivement grâce à son intervention habile que j'avais pu décrocher l'approbation signée d'entre les montagnes de courrier gisant sur le bureau directeur. Le Patron m'avait accordé vingt jours de congé.

J'avais, depuis très longtemps, fait, à Serge, la promesse de passer les premières vacances de cette nouvelle profession, chez lui en France. Cette perspective était tellement fas-

cinante que mon impatience m'avait complètement ôté le sommeil pendant les quelques nuits qui avaient précédé le jour de mon départ.

Je caressais, d'ailleurs, depuis plusieurs années, le rêve de visiter cette lointaine et grande France., ce beau pays, dont, depuis ma tendre enfance sur les bancs de l'école, la langue magique de Molière, m'avait fait découvrir la culture envoûtante, les valeurs humaines et humanistes et les habitudes sociales inexorablement séduisantes. A mesure que j'avancerais, à bord de mon apprentissage prodigieux, à l'intérieur du labyrinthe féérique de cette langue, je me sentais planer dans le ciel de cette lointaine civilisation latino-gauloise, dont les images satellitaires étaient venues beaucoup plus tard parachever l'amour sublime que je vouais à la France illustrée de mon enfance écolière.

Pour obtenir le visa d'entrée en territoire français, je n'avais même pas pris la peine de me présenter au Consulat. Ma casquette de commissaire de police avait, tout à mon honneur, largement fait l'affaire. Notre responsabilité des services consulaires et des affaires des ressortissants étrangers s'en était, volontiers, chargé pour moi. Le reste des formalités et préparatifs avait été d'une simplicité et d'une célérité qui préluait de vacances agréables et sereines.

J'avais opté pour le transport maritime à l'aller et pour l'aérien pour le retour car je tenais à découvrir, pour mon premier voyage à l'Etranger, les fantômes extraordinaires des plus savants moyens de transport, le bateau et l'avion. Là-dessus, pour la durée strictement limitée de mon congé, je voulais optimiser l'agrément de ce merveilleux voyage.

(A suivre)

Recettes

Tajine au poulet et aux poires confites aux épices

Ingrédients :

- 4 Blancs de poulet (700 gr)
- 4 Petites poires
- 1 Poignée de raisins secs blonds
- 5 Pommes de terre nouvelles
- 1 Gros oignon
- 1 C à s de miel liquide
- 1 C à c de coriandre
- 1 C à c de cumin 1 C à c de cannelle
- 1/2 C à c de muscade
- 1/2 C à c de curcuma
- Huile d'olive
- Sel, poivre

Préparation :

Dans une cocotte, faites chauffer un peu d'huile d'olive et faites-y dorer vos blancs de poulet sur les 2 faces. Réservez.

Émincez l'oignon et faites-le revenir dans un peu d'huile d'olive jusqu'à ce qu'il soit un légèrement doré.

Ajoutez les cubes de poire, les raisins secs, la coriandre et le cumin. Mélangez et laissez ainsi 2-3 minutes.

Ajoutez ensuite la cannelle et la muscade puis arrosez le tout de miel. Laissez confire encore 2-3 minutes.

Pelez et coupez les pommes de terre en rondelles. Mettez-les sur 1 seule couche sans les superposer dans le panier d'un cuit-vapeur et saupoudrez-les tranches de curcuma et d'un peu de sel.

Faites cuire à la vapeur 15 bonnes minutes (vérifiez avec la pointe d'un couteau, si elles sont tendres c'est cuit).

Préchauffez le four à 150°.

Posez 4 cercles ou carrés de présentation sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé ou sur



une plaque à pâtisserie.

Coupez le poulet en lamelles et disposez-les dans le fond des cercles. Tassez légèrement.

Filtrez le confit avec une passoire (conservez le jus) et déposez les poires confites sur le poulet, tassez de nouveau.

Disposez les tranches de pomme de terre par dessus.

Faites réchauffer 10 minutes.

Faites épaissir légèrement le jus du confit en le faisant bouillir 2 minutes.

Juste avant de servir, glissez une large spatule sous les cercles et posez-les dans les assiettes.

Retirez doucement les cercles et servez vos tajines accompagnés d'un petit ramequin de sauce pour les plus gourmands !

Le café est-il bon ou mauvais pour la santé ?

Le café est l'une des boissons les plus populaires dans le monde entier. Il est apprécié pour son goût, sa saveur et sa capacité à fournir une dose de caféine. Cependant, il y a une question que beaucoup de gens se posent : le café est-il bon ou mauvais pour la santé ? La réponse est en réalité un peu plus nuancée que de simplement dire "oui" ou "non".

Tout d'abord, examinons les vertus du café pour la santé. Le café est riche en antioxydants, ce qui signifie qu'il peut aider à protéger le corps contre les radicaux libres, qui peuvent endommager les cellules et causer des maladies. Des études ont également montré que le café peut aider à réduire le risque de développer des maladies chroniques telles que le diabète de type 2, la maladie de Parkinson et certains types de cancer.

De plus, la caféine contenue dans le café peut avoir des effets bénéfiques sur la santé mentale et physique. Elle peut augmenter la vigilance, améliorer la concentration et la mémoire, ainsi que réduire la fatigue et l'épuisement. Certaines études ont également montré que la consommation de café peut réduire le risque de dépression et améliorer l'humeur.

Cependant, il y a aussi des effets négatifs potentiels à considérer. Le café peut augmenter la pression artérielle chez certaines personnes, ce qui peut être préoccupant pour celles qui ont déjà une pression artérielle élevée. De plus, la caféine peut interférer avec le sommeil et causer de l'insomnie chez certaines personnes, en particulier si elle est consommée tard dans la journée.

Enfin, la façon dont le café est préparé peut également avoir un impact sur la santé.

Le sucre et le lait peuvent ajouter des calories et du gras, ce qui peut être préoccupant pour ceux qui surveillent leur poids ou leur taux de cholestérol. En outre, le café filtré peut contenir des éléments qui augmentent le taux de cholestérol, tandis que le café non filtré pourrait augmenter le risque de maladies cardiaques.

Bref, le café peut être bénéfique pour la santé s'il est consommé avec modération. Il est recommandé de limiter la consommation de café à 400 milligrammes de caféine par jour, ce qui équivaut à environ quatre tasses de café. Il est également important de prendre en compte la façon dont le café est préparé et de faire des choix sains pour maximiser ses avantages pour la santé.

M.A

